

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Rapport du jury

Juillet 2023

Sommaire

↵ Préambule	3
↵ Données statistiques	4
↵ Les épreuves d'admissibilité	5
↵ L'épreuve écrite de français	5
↵ L'épreuve écrite de mathématiques	15
↵ L'épreuve écrite d'application	22
↵ Sciences et Technologie	22
↵ Histoire-Géographie-EMC	23
↵ Arts	28
↵ L'épreuve écrite d'occitan	35
↵ L'épreuve écrite de basque	37
↵ Les épreuves d'admission	41
↵ L'épreuve de leçon	41
↵ L'épreuve d'entretien	44
↵ Education physique et sportive	44
↵ Motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles	47
↵ L'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère	49
↵ L'épreuve oral d'occitan	50
↵ L'épreuve oral de langue régional basque	52

Préambule

La session 2023 du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles s'inscrit dans le prolongement des évolutions apportées par la refonte des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021.

Ce concours demeure un élément central du processus de professionnalisation aux côtés du parcours de certification universitaire et constitue un réel acte de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2023. Il doit aussi permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours qui reste sélectif.

Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les inspecteurs et les professeurs d'INSPE coordonnateurs. Elles mettent en avant les attendus au regard des sujets qui ont été proposés cette année, les difficultés rencontrées par les candidats qui ont échoué mais aussi les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques. De manière générale, il convient, au regard de la dimension modélisante fondamentale de la maîtrise de la langue écrite au sein de la fonction de professeurs des écoles, d'appeler la plus grande vigilance des candidats sur cette question notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2024.



Marie-Christine HEBRARD
DASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html>

Données statistiques

	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	243	2439	943	376	255
LPE Externe Occitan	19	24	14	9	6
LPE Externe Basque	6	17	8	5	4
LVE 3ème Concours	20	617	183	56	27
LBI 2nd Concours Interne	10	290	71	16	8
LLI 2nd Interne Basque	2	2	0	0	0
LLI 2nd Interne Occitan		0			
Sous Total Public	300	3389	1219	462	300
CONCOURS PRIVES					
LHE Externe Privé	30	514	131	53	30
LRE Externe Basque ISLRF	10	18	13	7	4
LRE Externe Basque ISFEC	2	12	6	4	2
LDI 2nd Concours Interne*	1	47	9	3	1
LNI 2nd interne Basque ISLRF	0	1	0	0	0
LNI 2nd interne Basque ISFEC	0	1	0	0	0
Sous Total Privé	43	593	159	67	37
TOTAL GENERAL	343	3982	1378	529	337

Les épreuves d'admissibilité

Le **cadre de référence des épreuves** des concours externe, concours externe spécial langue régionale, troisième concours et second concours internes, concours interne spécial langue régionale de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire du cycle 1 au cycle 3.**

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve écrite de français

↳ **L'épreuve** : Arrêté du 25 janvier 2021

Le programme de l'épreuve d'admissibilité de français est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

NOTA BENE : l'épreuve modifiée en 2022 n'évalue plus spécifiquement la maîtrise de la langue à l'aide d'un barème précis mais l'intègre dans l'ensemble des parties de l'épreuve.

Cette compétence demeure centrale dans l'exercice du métier de professeur des écoles et est constitutive des savoirs fondamentaux à enseigner. Elle doit donc être à ce titre maîtrisée.



↳ **Statistiques générales**

Organisation des jurys :

Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1^{er} degré et un professeur de français de collège. La correction individuelle des copies au sein des binômes débouche sur un travail d'harmonisation, garant de la plus grande objectivité possible. Il y a ainsi double correction d'une même copie. Ces regards croisés permettent d'assurer l'équité exigée par un concours.

SESSION 2023 : 1378 copies ont été corrigées (1140 en 2022). La moyenne obtenue à l'épreuve sur les copies du public et du privé confondues est de **10,41/20 (médiane 10,50)** avec une échelle des notes de **1.25 à 19.50**

↳ Les trois parties de l'épreuve écrite

L'épreuve d'une durée de 3 heures (coefficient 1) comporte trois parties et **prend appui sur un texte** (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots :

- Une partie consacrée à **l'étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- Une partie consacrée à **une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci** et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Le sujet de la session 2023 dans sa globalité : le choix du texte de Clara Dupont-Monod extrait du roman *S'adapter* (2021), autrice contemporaine lauréate du prix Fémina 2021, prix Landerneau 2021, prix Goncourt des lycéens 2021, permettait de travailler les trois domaines, langue, lexique et réflexion de façon appropriée dans le rapprochement qu'il invitait à faire avec le système éducatif.

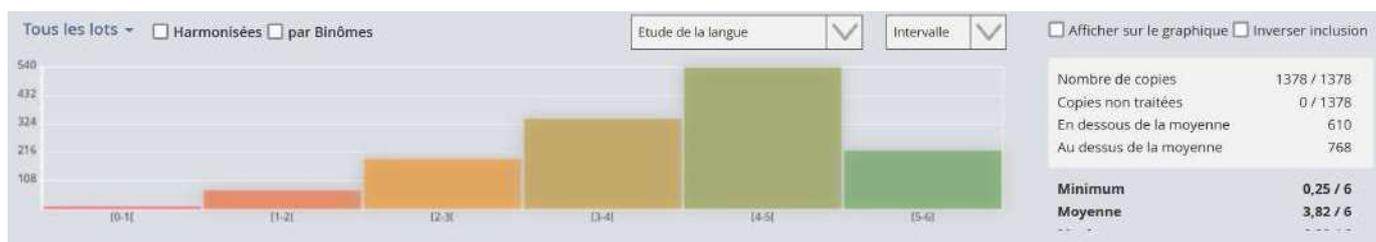
- **Première partie ÉTUDE DE LA LANGUE : 6 points** (moyenne obtenue : 3,82/6)

Remarques générales sur la partie 1 :

Cette première partie visait à vérifier chez les candidats la capacité à classer précisément des éléments constitutifs de la phrase, depuis son cœur verbal jusqu'aux liens syntaxiques de ses groupes et de ses propositions.

La première question demandait à identifier les temps, les modes et l'emploi de verbes. La diversité des relevés demandait une connaissance précise des notions convoquées, ainsi que l'emploi d'une dénomination qui lève toute ambiguïté.

La deuxième question demandait au candidat de délimiter les propositions constituant une phrase et d'identifier la manière avec laquelle elles sont reliées. La coordination et la subordination y étaient facilement repérables si le candidat avait clarifié les mots coordonnants ou subordonnants dans sa préparation : ils sont ici tout à fait communs et sans ambiguïté formelle. Le travail sur les pronoms en question 3 convoquait des



formes plus fines à analyser. Si le référent est facile à repérer, il est moins aisé d'en identifier la nature et la fonction si la préparation par les candidats manquait d'exhaustivité.

La réécriture de la quatrième question vérifiait que le candidat respecte des règles d'accord de proximité (attribut du sujet, groupe nominal, sujet proche) mais aussi des accords plus éloignés (sujets éloignés, reprises anaphoriques). De même, le sujet vérifiait la compréhension fine des anaphores des reprises pronominales, qu'il ne fallait pas modifier systématiquement. La question 5, en deux parties, proposait une démarche vérifiant *in fine* la compréhension du fonctionnement d'une expansion du nom : d'abord, vérifier l'identification exhaustive d'une expansion très commune pour ensuite proposer une substitution par une

autre expansion du nom de même sens mais de nature différente. Ce travail supposait que le candidat ait des connaissances simples mais précises des différentes natures des expansions du nom mais aussi la compétence propre au futur enseignant d'inventer des exemples sous contrainte grammaticale en conservant le sens d'un passage pour expliquer un phénomène linguistique à un élève.

Points positifs :

Les correcteurs constatent que les candidats sont globalement bien préparés à cette partie de l'épreuve, en particulier au regard de l'année dernière. La transposition au masculin pluriel, épreuve sans difficulté particulière, a été bien réussie. La question concernant les adjectifs également. Les candidats réussissent l'identification de mots simples (nature, fonction, référent...) comme l'identification d'un subordonnant ou d'un adjectif. Le repérage du présent de vérité générale a été très réussi. Certains candidats ont présenté leurs réponses sous forme de tableau, ce qui en facilitait la lecture et l'appréciation. Cela favorisait la précision et l'exhaustivité des réponses.

Difficultés rencontrées :

Cette qualité globale cache cependant une hétérogénéité importante selon les copies, dont certaines montrent encore une trop grande approximation dans la maîtrise des connaissances linguistiques, et dont un nombre important fournit des réponses approximatives, manquant d'exhaustivité et de précision.

Tout d'abord, l'identification des valeurs autres que le présent de vérité générale a montré de nombreuses confusions, en particulier autour du conditionnel, par ailleurs souvent considéré comme un mode. Les candidats doivent renforcer leurs connaissances sur ce point précis. De plus, le découpage de la phrase en proposition, et l'identification du lien entre ces dernières, a posé de nombreuses difficultés : certains candidats semblaient découvrir ce type d'exercice. Il faut signaler aussi que les réponses sont souvent incomplètes, alors que les candidats ont cherché à donner de nombreuses précisions ou explications qui n'étaient pas attendues. Il est important d'identifier les notions convoquées par les consignes afin de ne pas perdre de temps. Enfin, globalement, les notions sont souvent connues de façon trop approximatives : les réponses manquent souvent de précision, par exemple pour les fonctions grammaticales qui ne sont pas mises en relation avec le reste de la phrase. Ainsi, l'identification de mots « simples » est souvent réussie, mais leur mise en relation précise avec le reste de la phrase pose souvent problème.

Conseils :

Les candidats se sont montrés mieux préparés que l'an dernier. Le jury les invite avant tout à conserver les qualités qui ont été signalées, par exemple l'utilisation de présentations tabulaires permettant de ne pas oublier des éléments de réponse, la capacité à justifier des accords de proximité ou des accords plus éloignés, la rigueur relative à la dénomination des phénomènes linguistiques.

Les compétences sont à renforcer sur des points précis, en lien avec les savoirs fondamentaux : la maîtrise du verbe (identification, valeurs), la conception de la phrase et l'articulation de ses propositions, l'exhaustivité rigoureuse des réponses (fonctions mises en relation avec précision avec le reste de la phrase par exemple). Il est important de poursuivre la fréquentation de textes littéraires et de leur questionnement linguistique au regard de ces entrées et de souligner le rôle crucial de l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Corrigé :

Question 1 : Dans le premier paragraphe, identifiez les temps et modes des verbes conjugués mis en caractères gras ci-dessous, et justifiez leur emploi.

1. « est né » :

-passé composé

-indicatif

Exprime le passé/l'achevé/l'antériorité/l'accompli par rapport au/en lien avec le présent

2. « serait » :

-conditionnel présent

-indicatif

-valeur modale, ici celle de l'hypothèse, ou de l'atténuation, ou de l'éventualité.

3. « existait »

-imparfait

-indicatif

-description dans un récit au passé ou action de second plan dans un récit au passé.

4. « sert »

-présent

-indicatif

-présent de vérité générale ou présent gnominique.

Question 2 : Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées :

« On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la boucherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, » : 1ère proposition coordonnée à la suivante.

« et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures » : 2ème proposition coordonnée à la précédente par « et ».

« lorsque la route étroite devenait petit pont » : proposition subordonnée à la proposition précédente, introduite par « lorsque ».

Question 3 : Dans la phrase suivante précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras.

y :

-pronom adverbial, ou pronom personnel, ou pronom personnel adverbial, complément d'objet indirect du verbe « prendre »/« prenant »,

-référent : « les autres vies ».

dont :

-pronom relatif,

-complément du nom « battants »,

-référent : « la porte médiévale » ou « porte » .

Question 4 : Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel.

Ils sentaient bon la fleur d'oranger. **Ils semblaient attentifs** et **tranquilles**. **Ils avaient** les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. **Des bébés** de la région, qui lui **appartenaient**.

Question 5-A.

Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses »

« Minuscules » et « sinueuses » sont deux adjectifs (qualificatifs) épithètes du nom « routes »/de « routes ».

Question 5-B :

Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature.

Exemples possibles parmi d'autres :

« il avait fallu rouler sur des routes qui étaient minuscules et sinueuses »

« il avait fallu rouler sur des routes de montagne en lacets »

« il avait fallu rouler sur des routes ayant la particularité d'être étroites et sinueuses »

Il faut que l'expansion ait un sens cohérent avec la phrase.

- **Deuxième partie LEXIQUE ET COMPRÉHENSION : 4 points (moyenne obtenue 1,52/4).**



La deuxième partie de l'épreuve, « cherche à vérifier l'acquisition de connaissances fondamentales sur la langue française par les candidats, condition nécessaire à la mise en place d'un enseignement sur la langue à l'école ». La définition de l'épreuve indique clairement le niveau de connaissances attendu.

Remarques générales sur la partie 2 :

Cette partie met l'accent sur les connaissances lexicales des candidats et sur leur capacité à les mobiliser pour expliquer des mots ou des locutions (formation, dérivation, étymologie etc.) en tenant également compte des connotations éventuelles attachées au contexte d'émission. Elle permet d'évaluer les qualités pédagogiques et les gestes professionnels d'un candidat dans la façon d'expliquer des notions techniques. L'étude du lexique et son analyse en prise directe avec la compréhension du texte ont pu permettre de mesurer les compétences d'interprétation du texte littéraire.

Globalement cette partie est la moins réussie de l'ensemble de l'épreuve car les candidats ont peiné à mettre en relation leurs connaissances et le sens du texte à éclairer par le recours à des procédés.

Points positifs :

Le sujet était intéressant et permettait aux candidats de mieux comprendre le propos de l'auteur pour l'exploiter dans le traitement de la 3^{ème} partie. En effet, le lexique que les candidats devaient étudier donnait des pistes de réflexion pour le sujet de la partie 3 et certains candidats ont su s'en saisir. Quelques copies ont ainsi perçu la portée symbolique de l'image de la mer pour évoquer le paysage des Cévennes et engager une interprétation prospective sur la suite du roman.

Difficultés rencontrées :

Les candidats ont cherché à donner de nombreuses précisions ou explications qui n'étaient pas attendues, faute de lecture vigilante des consignes. Malgré des connaissances techniques, les candidats ont peiné à cerner l'interprétation du lexique ; peu sont parvenus à percevoir les nuances de sens permettant de percevoir le point de vue de l'auteur. L'analyse et l'interprétation s'appuyant sur une approche stylistique (questions 1b et 2) se sont avérées décevantes : soit trop descriptives, soit trop impressionnistes, et n'ont pas permis d'établir le lien entre l'étude de la langue et le texte. Les figures de styles ne sont pas suffisamment connues, donc le repérage se fait difficilement : la comparaison et la métaphore ont été peu analysées. Par ailleurs, les connaissances morphologiques de base sont insuffisantes. L'analyse de la formation des mots n'est globalement pas maîtrisée. Une moitié des copies environ n'emploie pas le terme de dérivation.

Conseils :

Les candidats sont invités à bien lire les questions et à faire des réponses complètes.

Les connaissances sont à renforcer : le terme « radical » parfois connu, est rarement employé, voire souvent mal identifié. On ne peut que conseiller également de stabiliser la construction de la notion de dérivation (suffixe et préfixe sont attendus en termes de dérivation).

Corrigé :

Question 1.

a. Analysez la formation et le sens des adjectifs « inachevé » et « inadapté ». (ligne 1) (1 point)

« inachevé » et « inadapté » sont formés sur la base des participes passés des verbes « achever » et « adapter » précédés du préfixe privatif in-. Ils signifient : qui n'est pas achevé / qui n'est pas adapté.

b. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ? (1 point)

Le discours porté sur l'enfant est négatif. L'usage de préfixes privatifs renvoie à un « manque » par rapport à une norme.

On valorisera les candidats qui attirent l'attention sur l'usage des guillemets pour « inachevé » (ligne 3) : « inadapté » renvoie à la voix narrative tandis qu'« inachevé » exprime un regard qu'elle récuse.

Question 2. Dans le deuxième paragraphe, commentez l'emploi du lexique de la mer. (2 points)

La mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile. Ce parcours marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit.

Des pistes :

↳ Usage du **champ lexical de la mer** pour évoquer la nature environnante.

- **Polysémie des mots « roulis »** : mouvement du bateau qui tangue mais aussi rappel des roues des voitures ; « **mousseuse** » : mousse présente sur les arbres et rochers de la forêt mais aussi écume sur les vagues ; « **chaloupé** » qui renvoie à une danse ou une marche qui balance mais rappelle aussi la chaloupe, la petite embarcation marine.
- **Emploi de métaphores / d'une métaphore filée** puis de la **comparaison finale avec « ressemblait à une île »**.
- Hameau et île au milieu d'une tempête, dans les deux cas, on retrouve une sensation de danger provenant de la nature qui fournit également l'abri.

- **Troisième partie RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT : 10 points (moyenne obtenue 5,06/10)**



Sujet :

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme. Votre réflexion sera structurée et argumentée.

› Compétences évaluées

- › Compréhension du texte donc compétences de lecture ;
- › Capacités d'analyse littéraire a minima (repérages pertinents, références) ;
- › Raisonnement et organisation, donc compétences argumentatives ;
- › Compétences rédactionnelles : maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) et de l'expression.

Ce qu'on attend des candidats dans les copies :

↳ **Une réponse rédigée à la problématique posée par le sujet :** *vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.*

- Une bonne compréhension du texte (absence de contresens, qualité de lecture) ;
- Une réponse argumentée à la question posée ;
- Des références explicites au texte et de courtes citations empruntées au texte qui viennent à l'appui du propos ;
- La présence d'une introduction ou présentation, de développements équilibrés et organisés, d'une synthèse ou conclusion finale ;
- L'existence de repères destinés au lecteur : transitions, articulations logiques, mention des sources et références ;
- La qualité de la langue écrite : clarté et justesse d'expression.

Ce qu'on pénalise :

- Les contresens ;
- L'absence de références explicites ou claires au texte ;
- L'absence de neutralité.

Le sujet de la session 2023

Le sujet est volontairement ouvert. Il invite à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans le limiter à la question du handicap. Il permet de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

Remarques générales sur la partie 3 :

Cette partie a fait l'objet de productions contrastées à partir d'un sujet, selon les correcteurs, très intéressant, riche et ouvert. Le sujet et le texte proposés étaient l'occasion de voir le positionnement et les valeurs des candidats, en particulier concernant la prise en compte du handicap dans le système éducatif.

Le texte proposé est un texte contemporain, primé et donc connu. Il invite à une réflexion intéressante en lien avec les axes prioritaires de l'école, notamment l'école inclusive. Le sujet autorisait par conséquent une grande diversité d'exemples et de déclinaison de problématiques possibles, exploitables quel que soit le parcours des candidats.

Le texte de Clara Dupont-Monod constituait une base riche de réflexion que les candidats pouvaient facilement compléter avec la volonté d'inclusion à l'école, mais aussi la littérature (adulte ou jeunesse) et le cinéma.

Points positifs :

De manière générale, les candidats ont fait un effort d'organisation et de structuration de leurs idées. Le sujet a permis à quelques candidats de sortir du lot, en particulier ceux qui rendaient compte d'une bonne culture générale et d'une connaissance significative du monde de l'école, notamment de l'Ecole Inclusive. Les meilleures copies ont su exploiter le texte et lier la thématique de la norme avec la question de l'inclusion à l'école en apportant des références de leur culture générale (cinéma, chanson, littérature, dont jeunesse, et sociologie).

Pour autant, certains candidats ont produit une réponse développée et étayée d'exemples littéraires ou du monde cinématographique. Les références ont été variées : *Notre-Dame-De-Paris* de V.Hugo, *Rhinocéros* de Ionesco, *Le Rouge et le noir* de Stendhal, *Le pays des autres* de Leïla Slimani pour la littérature ; *Elephant Man*, *Zootopie* pour le cinéma ; Bourdieu pour la sociologie sont quelques-unes de références rencontrées. On peut également noter de bonnes copies qui ont su exploiter le texte de Clara Dupont-Monod dans l'argumentation.

Difficultés rencontrées :

A l'inverse, le texte de l'autrice, parfois mal compris, n'a pas été interprété au regard des enjeux soulevés. Ce dernier n'a pas été suffisamment exploité pour guider les réflexions et la notion de norme n'a pas été définie en profondeur voire a été confondue avec la loi ou la règle. L'absence de définition du concept de norme dans l'introduction est remarquable dans la grande majorité des copies. Peu de candidats ont fait le lien entre l'école et la norme faute parfois de connaissance suffisante de ce qui se fait et se joue à l'école. Beaucoup de copies sont restées sur des éléments de discussion généraux avec peu de mise en exergue des idées du texte de référence à l'aune d'une réflexion propre.

Lorsque le texte était bien exploité, les références tirées de la culture personnelle ou de l'expérience faisaient défaut. Les exemples à l'appui des arguments sont parfois mal contextualisés voire hors sujet (« Hitler » et les « nazis » sont fréquemment évoqués sans réflexion), mal compris (contre-sens sur le texte support) ou incongrus par rapport à une copie de concours (« l'épilation » comme « norme de beauté », « la hauteur des meubles de cuisine IKEA » comme support de réflexion sur « les normes de fabricant...»). Ainsi les références culturelles pertinentes sont rares et peu variées et les références historiques « hasardeuses ». Enfin, les correcteurs soulignent aussi le peu d'exemples littéraires (avec une surreprésentation du Vilain petit canard).

Conseils :

Au regard des nombreuses copies inachevées, il semble que la gestion du temps pour l'ensemble de l'épreuve (3 heures pour les 3 parties) a pénalisé les candidats. Les copies les plus faibles sont le plus souvent inachevées mais le travail est également peu structuré et s'apparente à une discussion informelle.

Les correcteurs invitent donc à travailler la méthode de l'exercice (il s'agit d'une composition et non d'un commentaire de texte) et à bien cerner les compétences évaluées (cf tableau supra). La construction est par conséquent à renforcer : structuration du travail (introduction, développement structuré et conclusion), emploi de connecteurs logiques notamment pour avancer les arguments et opérer des transitions, insérer des exemples.

Avant toute chose, il s'agit de lire et relire le texte support qui doit prendre une place importante dans le développement et doit servir d'appui à la réflexion. A défaut d'analyse suffisante du texte, la paraphrase n'a pas permis de traiter le sujet. La problématique posée doit ainsi faire l'objet d'une analyse précise pour être traitée de manière approfondie (définir la norme s'imposait dès l'introduction). Par ailleurs, le cloisonnement des parties entre elles fait par les candidats n'est pas judicieux et des éléments d'une partie (le lexique) pouvaient tout à fait être intégrés à la réflexion.

Enfin, les correcteurs ont souvent déploré, pour des futurs professeurs d'école ayant un niveau Master, une langue très fautive (orthographe et syntaxe), une rédaction pas toujours lisible, ni soignée. Il est indispensable de maîtriser la langue française pour enseigner à l'école et donc de se relire dans la cadre d'une épreuve de concours de recrutement.

Proposition de plan de corrigé :

La norme peut se définir comme un « principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre », « état habituel, régulier conforme à la majorité des cas », « le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur », ou encore « règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir » (définitions du CNRTL).

La norme est indispensable à la société. Elle construit.

Toute société est fondée sur des normes, des lois, des règlements qui permettent de vivre ensemble.

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution, code civil, règlement intérieur, mais aussi normes de sécurité, de construction ...
 - Normes informelles et sociales pour appartenir à un groupe, être reconnu et accepté.
 - L'individu est plus ou moins modelé par des références qui incarnent une norme
 - Des personnages issus de fictions (séries, cinéma, littérature...) peuvent jouer sur la construction de personnalités.
 - Des personnalités peuvent influencer sur l'individu, imposer leur norme.
- **La norme peut révéler, par effet de contraste, l'individu.**
- Les héros, les grandes figures sortent souvent de la norme : Roland, Jeanne d'Arc, Napoléon, De Gaulle, Gandhi, Armstrong, Pasteur...
 - Dans la réalité, les héros du quotidien qui affrontent des situations hors normes sont nombreux comme les pompiers ou les soignants et peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi, lors du confinement, les soignants ont été élevés au rang de héros nationaux.
 - L'individu extra-ordinaire peut susciter une fascination.
- **La norme peut étouffer l'individu.**
- Poids de l'éducation qui dans certains cas peut nuire à l'épanouissement de l'individu.
 - Poids des normes sociétales : modèles de vie, modèles professionnels qui influencent parfois inconsciemment nos choix.
 - Poids des normes dans la création artistique relayé par les critiques et le public.
- **La norme peut rejeter l'individu et être violente.**
- L'individu qui échappe aux normes par son physique ou son mode de vie : les personnes en situation de handicap, les personnes considérées comme trop grosses, grandes, petites...
 - L'individu qui échappe aux normes locales par sa culture : exemple du racisme
 - Les dystopies du XXe et XXIe siècle illustrent une des formes les plus radicales de violence liée à l'établissement d'une norme politique : *1984* de Orwell, *Fahrenheit 451* de Bradbury, *Le Meilleur des mondes* d'Huxley, *La Servante écarlate* de Margaret Atwood...L'histoire et l'actualité regorgent d'exemples d'imposition violente d'une norme à l'ensemble d'une population.

Pour préparer la troisième partie de l'épreuve, il est donc nécessaire de :

- S'entraîner de nombreuses fois sur des textes littéraires variés d'une part pour pouvoir rapidement cerner le sens général et nuancé d'un texte et en appréhender la singularité ; les outils d'analyse littéraire permettent d'éviter la paraphrase quand on les met au service de la réflexion sur les textes.
- Maîtriser les codes universitaires (soulignement des titres) et les codes d'écriture (alinéas en début de paragraphe ; pour rappel, un paragraphe correspond à une unité de sens : il ne s'agit ni de produire un bloc argumentatif trop long ni de fragmenter la pensée en de multiples et brefs paragraphes)

↳ Conseils aux futurs candidats pour l'épreuve de français

Certains travaux témoignent d'une préparation sérieuse, font montre de qualités d'analyse et de rédaction. D'autres interrogent, tant les lacunes sont importantes dans tous les domaines : savoirs fondamentaux dans le domaine de la langue et du lexique, maîtrise de l'orthographe, capacité à organiser et développer son propos. Certaines copies ne sont pas lisibles et parfois ne sont pas intégralement rédigées. Pour être capable d'enseigner, les candidats doivent maîtriser la langue écrite.

Le concours demande donc la maîtrise d'un certain nombre de compétences et le respect d'attentes essentielles :

- Une écriture et une présentation soignées. Manque de soin, ratures, écriture négligée ou illisible n'ont aucune place dans un tel concours ;
- Une pleine maîtrise de sa propre langue écrite. Une orthographe fautive, une expression rendant compte sans exactitude, sans organisation ou sans clarté de la pensée rendent impossible l'enseignement de la langue auprès des élèves ;
- Des connaissances grammaticales et linguistiques fondamentales dans les grands domaines que recouvre la langue : orthographe (principes, mécanismes, règles, usages) ; morphologie ; syntaxe (notamment la capacité à produire une analyse exacte de phrases complexes) ; lexique (sens hors contexte ou en contexte, formation)
- La maîtrise d'une terminologie simple mais pertinente, précise et complète. Des lacunes et imprécisions en ce domaine interrogent, à bon droit ;
- La capacité à faire des choix dans la formulation de ses réponses. Il ne s'agit pas de multiplier les tentatives en se disant que le jury triera mais d'oser proposer une réponse circonscrite au champ précis déterminé par la question que l'on traite ;
- La capacité à organiser son propos, qu'il s'agisse d'analyse ou de réponses à des questions ;
- La capacité à rendre compte de son analyse de la langue. La clarté de la composante métalinguistique des propos développés, essentielle dans tout acte pédagogique ayant trait à l'explicitation du fonctionnement de la langue, doit être présente chez des candidats qui se destinent à l'enseignement.

A la fois support et moyen d'apprentissage, **la langue est au service de toutes les disciplines** et la polyvalence du métier de professeur des écoles requiert, dans cette dimension transversale, une attention et une vigilance fortes. Il est donc nécessaire de travailler cette compétence qu'il s'agira de transmettre par la suite aux élèves.

Les rapports des sessions précédentes rappellent que cette compétence participe pleinement de **la maîtrise du socle commun de compétences, de connaissances et de culture**. Le domaine 1 du socle commun : « Les langages pour penser et communiquer », concerne l'apprentissage de la langue française : « *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.* »¹

On attend donc d'un futur professeur des écoles des compétences assurées en maîtrise de la langue française (ses normes, sa richesse, ses subtilités) à des fins de l'enseigner à de jeunes enfants.

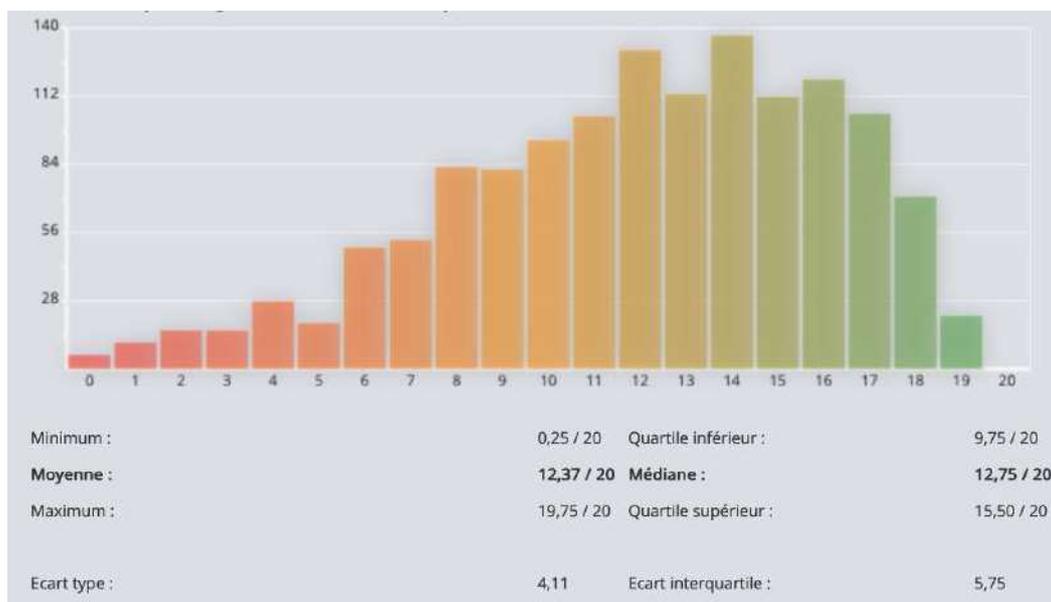
Bibliographie conseillée pour la langue : **La grammaire du français** (terminologie grammaticale) : les guides fondamentaux pour enseigner disponible sur <https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

¹ Journal officiel du 2 avril 2015, décret n°2015-372 du 31 mars 2015

L'épreuve écrite de mathématiques

La deuxième épreuve écrite disciplinaire d'admissibilité comporte six exercices indépendants. Un exercice est constitué de deux parties qui peuvent être traitées séparément.

↳ Statistiques générales de l'épreuve



Le nombre de copies corrigées est en légère hausse par rapport à l'an dernier (236 copies supplémentaires). La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) reste à améliorer, notamment pour ce qui concerne le respect du formalisme mathématique.

Cette année, les 1372 copies corrigées se répartissent en 1214 pour le concours public et 158 pour le concours privé. Les moyennes sont respectivement de 12,42/20 et de 12,04 /20.

Il est à noter que 198 très bonnes copies ont été notées entre 17 et 20.

À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 77 candidats (65 candidats pour le public et 12 candidats pour le privé) qui ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20), soit environ 5,6% des candidats (5,4% des candidats pour le concours public et environ 7,6% pour le concours privé). Cette année, ce pourcentage a été divisé par quatre par rapport à l'an dernier, le sujet ne présentant que peu de difficultés du point de vue du raisonnement mathématique.

↳ La correction des copies

○ **Organisation de la correction**

Les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve sont une IA-IPR inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de mathématiques du second degré, une maîtresse de conférences en mathématiques formatrice à l'INSPE de l'académie de Bordeaux et un IEN premier degré mission mathématiques.

Quatre professeurs coordonnateurs-correcteurs, deux du 1^{er} degré et deux du 2nd degré, accompagnent les responsables pédagogiques dans la gestion du forum et des problèmes techniques ne nécessitant pas l'intervention de la responsable administrative.

Les 54 commissions de correction sont organisées en binômes de correcteurs : un personnel du 1^{er} degré (professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN) et un professeur de mathématiques (enseignant en collège ou en lycée) ou un formateur en mathématiques de l'INSPE. Un volant de 23 suppléants pour le 1^{er} degré et de 14 suppléants pour le 2nd degré a été prévu pour pallier les impondérables, mais n'a été sollicité qu'une seule fois uniquement dans le 1^{er} degré.

- **Barème et harmonisation de la correction**

Les concepteurs du sujet fournissent aux responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve des indications de correction et des éléments de barème. À l'appui d'extraits de copies anonymes de candidats, les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve définissent un barème de notation détaillé. La mise à disposition de deux copies tests à l'ensemble des correcteurs permet d'éprouver le barème et de le modifier en fonction des retours sur le forum VIATIQUE. Il est ensuite retravaillé par les responsables pédagogiques et les coordonnateurs-correcteurs, puis définitivement adopté lors de la commission d'entente qui réunit l'ensemble des correcteurs et l'équipe de coordination.

Les correcteurs travaillent en double correction et harmonisent leurs résultats pour attribution de la note définitive de chaque candidat et avant transmission de leurs notes aux coordonnateurs.

L'outil VIATIQUE permet aux responsables pédagogiques de suivre l'évolution de la correction et de garantir l'équité de traitement des lots selon les binômes.

- **Attendus du jury dans le cadre d'un concours de recrutement pour exercer des missions d'enseignement en mathématiques**

Il est attendu des candidats, qui enseigneront les mathématiques à l'école primaire, des connaissances mathématiques solides, de la rigueur dans la justification des solutions exposées à l'écrit, ainsi que des connaissances en didactique des mathématiques.

Il s'agit donc pour le candidat de montrer, par la qualité et la clarté de la rédaction mathématique de sa copie, qu'il procédera de façon méthodique et explicite pour résoudre des problèmes et qu'il n'induera pas chez les élèves des raccourcis (*recettes*) de résolution ou des conceptions erronées qui pourraient les mettre en difficulté pour la suite de leur scolarité.

Cette épreuve, qui s'adresse à de futurs enseignants, porte sur des exercices d'un niveau élémentaire. Aussi, le jury a valorisé les réponses accompagnées d'une justification du raisonnement conduit, y compris lorsque l'énoncé de la question ne le précisait pas.

La présentation de la copie, distinction entre les différents exercices et questions du sujet, résultats soulignés ou encadrés, orthographe, lisibilité, qualité de la graphie indispensable lorsque l'on se projette comme professeur des écoles, est un des éléments de l'évaluation.

↳ **Le sujet**

- **Commentaires généraux**

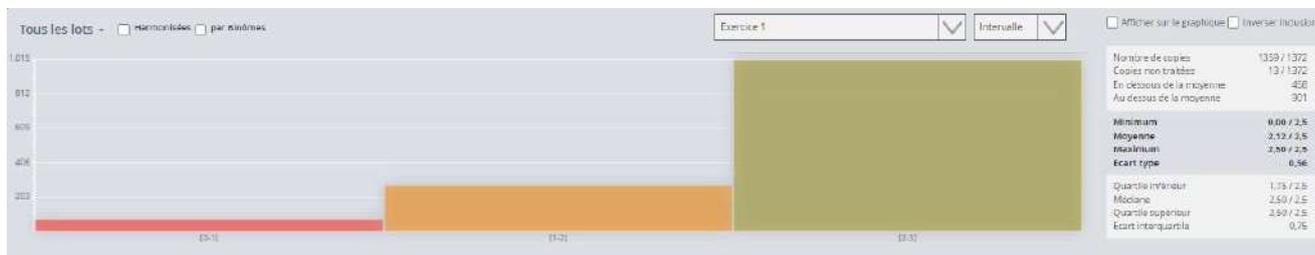
Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours. Il fait appel à des connaissances et des compétences du programme de mathématiques du cycle 4 en vigueur et de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

- **Commentaires détaillés sur chacun des cinq exercices**

Exercice 1 (moyenne : 2,12/2,5)

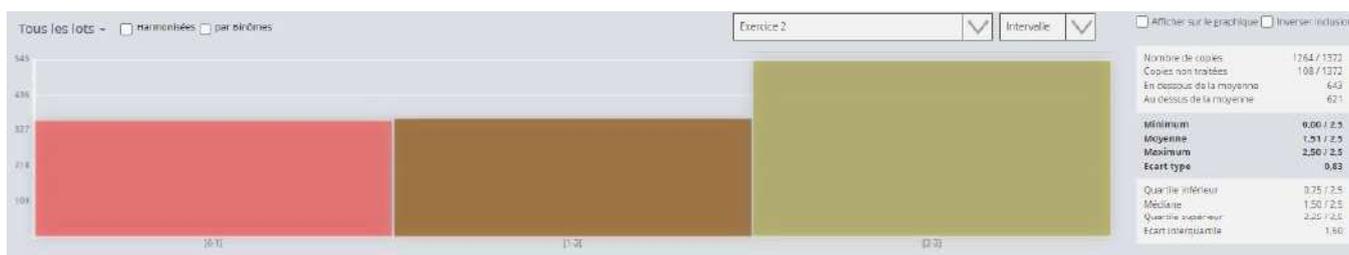
Cet exercice permet de tester la maîtrise du théorème de Pythagore et de sa réciproque ainsi que la maîtrise des conversions. S'il a été réussi par la majorité des candidats, avec une moyenne de 2,12 sur 2,5 et une

médiane de 2,5, il convient de noter certaines fragilités dans la rédaction lors de l'application du théorème de Pythagore et de sa réciproque. Le jury rappelle que l'application d'un théorème quel qu'il soit nécessite la vérification de toutes les hypothèses. Par ailleurs, l'utilisation implicite de connecteurs logiques n'est pas suffisante pour valider le raisonnement.



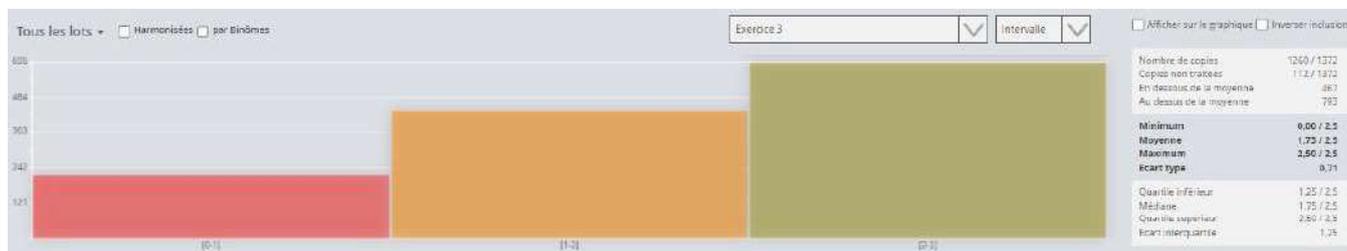
Exercice 2 (moyenne : 1,5/2,5)

Cet exercice nécessite une bonne compréhension des notations utilisées. Il s'agit de déterminer des sommes d'argent ou de les exprimer en fonction d'une somme totale. Beaucoup de candidats ont confondu les sommes d'argent et les proportions correspondantes. Il est attendu des candidats qu'ils travaillent à partir d'une mise en équations rigoureuse du problème, en comprenant alors la différence entre l'utilisation du signe « + » et celle de la conjonction de coordination « et ». Il est important de rappeler que les candidats doivent répondre explicitement aux questions posées et ne pas se contenter d'une suite de calculs mise à disposition des correcteurs. La médiane et la moyenne sont respectivement de 1,5 et 1,51 sur 2,5, faisant de cet exercice le deuxième moins réussi du sujet.



Exercice 3 (moyenne : 1,73/2,5)

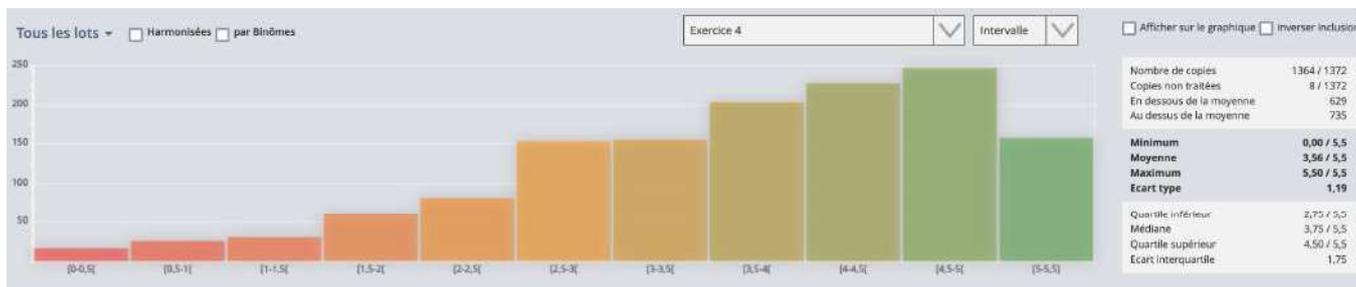
Cet exercice évalue la connaissance du logiciel SCRATCH ainsi que les rudiments d'un langage de programmation. Avec une moyenne de 1,73 sur 2,5 et une médiane de 1,75, cet exercice montre une bonne connaissance du logiciel de la part d'une majorité de candidats. On attend des candidats qu'ils fassent la différence entre triangle isocèle et triangle équilatéral. La dénomination des polygones à 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 16, 18 et 20 côtés est à connaître.



Exercice 4 (moyenne : 3,56/5,5)

Cet exercice est consacré à l'étude d'un terrain destiné à recevoir un jardin pédagogique ainsi qu'à l'analyse de l'exploitation des récoltes issues de ce potager. C'est l'exercice le plus long du sujet : il est composé de

deux parties indépendantes comportant respectivement 9 et 3 questions. Pour y répondre, il est nécessaire de mobiliser différentes notions, notamment en géométrie plane, en mesure des grandeurs et en proportionnalité et d'être capable de construire un raisonnement par étapes. La moyenne et la médiane des notes à cet exercice sont légèrement supérieures à la moyenne et la médiane des notes pour le sujet entier.



Beaucoup de candidats commettent des erreurs de formalisme lors de la résolution de cet exercice : on note en particulier des confusions fréquentes entre la notation d'un segment et celle de sa longueur, la présence régulière d'écritures mixtes (par exemple, présence d'unités dans un des membres d'une égalité et pas dans l'autre) et l'utilisation abusive du signe « = » lorsqu'il s'agit de communiquer une valeur approchée.

Dans la partie A, on s'intéresse aux mesures du terrain.

La question 1 est globalement bien réussie. Cependant, la justification concernant le calcul de la largeur du terrain reste trop souvent confuse. Par exemple, certains candidats raisonnent en partant de l'information que l'on cherche à obtenir au lieu de vérifier cette donnée. D'autres font des essais à la calculatrice sans les noter sur la copie et écrivent simplement $12,5 \times 8 = 100$.

Pour la question 2, il importe de produire des tracés précis dans lesquels les mesures de longueur et les points sont indiqués. Un certain nombre de candidats n'utilisent pas correctement la notion d'échelle : pour eux, une échelle à 1:80 signifie que les distances sont multipliées par 0,80.

Dans la résolution de la question 3.a, le théorème de Pythagore est plutôt bien reconnu et maîtrisé. Le jury attire toutefois l'attention des futurs candidats sur la nécessité impérative d'énoncer précisément les hypothèses avant d'utiliser le théorème (ici, « le triangle ACD est rectangle en C »).

La question 3.b ne pose pas de problème particulier. Toutefois, on note chez certains candidats une confusion entre la notation d'un segment et celle de sa longueur (segment [AD] vs longueur AD).

Dans la question 3.c, il importe de réfléchir à la pertinence de sa réponse afin de ne pas communiquer un nombre de rouleaux qui ne serait pas entier.

Les calculs d'aire attendus à la question 4 sont plutôt réussis. Néanmoins, on voit apparaître dans les copies quelques confusions entre aire du disque et longueur du cercle, ou moins fréquemment entre aire et périmètre d'un triangle rectangle. On déplore très souvent une absence de phrase réponse aux questions 4.a et 4.b. La question 4.c est rarement traitée correctement : beaucoup de candidats raisonnent avec la valeur arrondie et non la valeur exacte de l'aire de la zone 3 et certains d'entre eux considèrent la valeur approchée donnée par la calculatrice comme une valeur exacte. Enfin, on voit dans plusieurs copies apparaître l'expression « aire du cercle » qui témoigne d'une mauvaise maîtrise du vocabulaire (confusion entre cercle et disque).

Dans la question 5, la situation de proportionnalité correspondant à la quantité de confiture est en général maîtrisée, même si des erreurs liées aux calculs erronés de la question précédente persistent. Dans certaines copies, le nombre de pieds de fraisiers exprimé n'est pas entier.

La partie B est consacrée à l'étude de la fabrication de confiture issue de la récolte des fraises du jardin pédagogique.

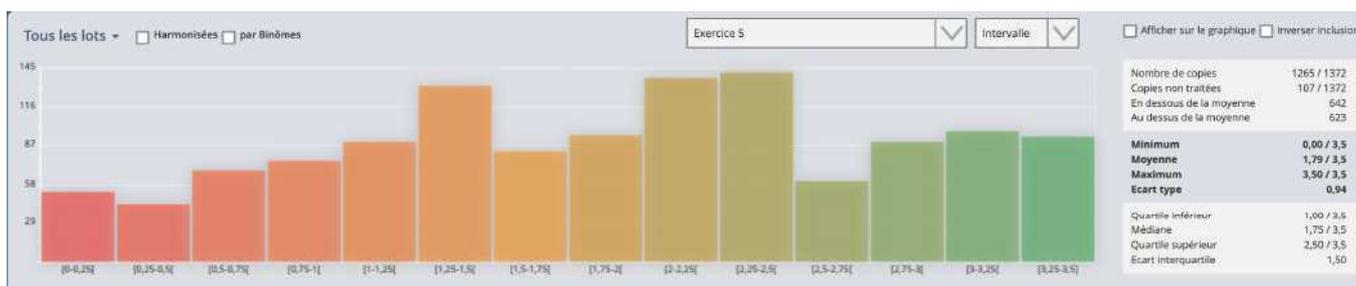
La question 1 est très mal réussie. Une grande majorité de candidats confondent 55% de la masse totale et 55% de la masse de fraises. Il est à noter que la réponse à la question peut être obtenue en résolvant une

équation (cette démarche n'est visible que dans très peu de copies) ou à l'aide d'un raisonnement plus fin faisant appel à la proportionnalité (ce que l'on observe le plus souvent lorsque la réponse est juste).

La question 2 et la question 3, en revanche, sont plutôt bien réussies, même si un nombre non négligeable de candidats raisonnent avec des valeurs arrondies et non des valeurs exactes. Certains commettent des erreurs de conversion entre L et cm^3 ou semblent ne pas connaître l'équivalence $1 \text{ dm}^3 = 1 \text{ L}$. Ici aussi, il faut veiller à porter un regard critique sur ses réponses afin d'écartier un résultat de plus de 70 000 pots de confiture ! Enfin, le jury attire l'attention des candidats sur le fait qu'une qualification systématique des résultats intermédiaires est la bienvenue lorsqu'une suite de calculs est effectuée dans une copie.

Exercice 5 (moyenne : 1,79/3,5)

Dans cet exercice, la situation évoque un enseignant qui souhaite construire une frise chronologique pour sa classe en utilisant des feuilles A4 (orientation paysage). Le plan de la salle est donné avec les dimensions ainsi que le sens de déroulement de la frise. La note moyenne de cet exercice est légèrement supérieure à la note médiane.



Dans la première question, les candidats sont invités à montrer qu'il faut 83 feuilles pour réaliser une frise de l'an 476 (chute de l'Empire romain) à nos jours (2023) en utilisant les trois murs de la salle de classe. Certains candidats sont partis du résultat, 83 feuilles. Dans ce cas de figure, le jury repère une erreur relativement fréquente qui consiste à oublier de procéder par encadrement pour montrer que 82 feuilles ne suffisent pas pour utiliser les 3 murs de la classe. La plupart du temps, les candidats calculent la longueur des 3 murs et divisent par 29,7. Dans ce cas, une erreur de formalisme a souvent été pointée : l'utilisation du signe « = » au lieu du signe « \approx ».

Dans la question 2, il est demandé de calculer la longueur d'une année en centimètre sur cette frise. Très souvent, les candidats ont calculé le nombre d'années à représenter sur la frise. Deux approches ont été prises en compte : un calcul de 476 jusqu'à 2023 ou bien de 476 jusqu'à 2024 (ce dernier calcul permet de faire apparaître l'année en cours sur la frise). La division de la longueur du mur par le nombre d'années permet d'obtenir le résultat. Plusieurs candidats ont proposé l'opération inverse, ce qui traduit une perte de sens.

Les questions 3 et 4 ont été les plus échouées. Dans la question 3.a., le jury remarque des erreurs liées à une mauvaise connaissance du tableur, comme par exemple des signes « \$ » situés au mauvais endroit ou bien l'utilisation du signe « x » au lieu de « * ». Parfois, la formule ne commence pas par « = », ou bien certains candidats écrivent « C2 = ... » pour définir la formule de C2.

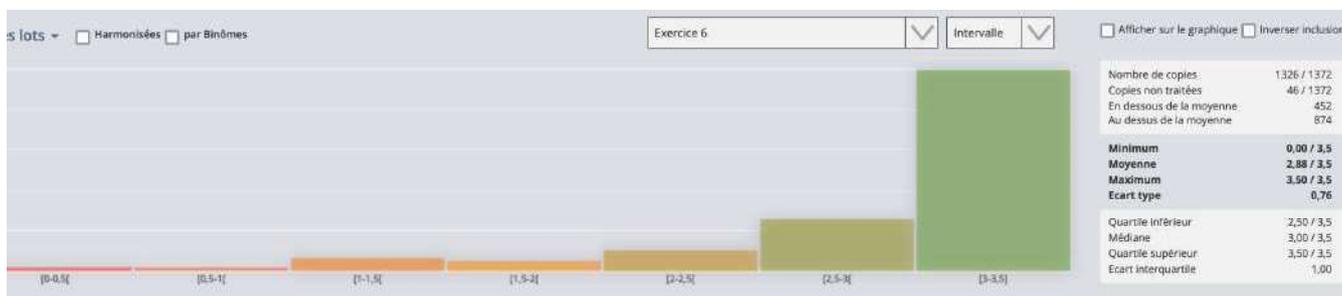
Dans la question 3.b., la formule étant donnée, les candidats ont pu déduire qu'il s'agissait du nombre de feuilles nécessaires depuis le début de la frise pour écrire la date correspondante ou bien que le résultat correspond au numéro de la feuille sur laquelle se trouve la date cherchée. Certains candidats ont simplement répondu que cette formule permettait de calculer le nombre de feuilles sans aucune précision.

La question 4 invite les candidats à situer sur quel mur de la classe se trouve l'événement « Accostage de Christophe Colomb sur le continent américain ». L'année de l'événement n'est pas donnée directement dans la question, c'est un repère de culture générale, mais elle est citée sur la copie d'écran du tableur de la question 3.b.

La principale difficulté relevée est liée au formalisme mathématique « = » employé au lieu de « ≈ », ou bien la non-utilisation du terme « environ » dans les phrases explicatives.

Exercice 6 (moyenne : 2,88/3,5)

Cet exercice présente une situation permettant de caractériser une population scolaire selon deux critères (musicien / non-musicien, filles / garçons) dans un contexte qui permet d'aborder la notion de probabilité. Il est globalement très bien réussi.



Dans la première question, il est demandé de reproduire et compléter un tableau en utilisant des données connues et en opérant un calcul de pourcentage. Une fois cette étape franchie, les autres données sont déduites par différence.

La question 2 se décompose en 3 questions de même nature, il est demandé de calculer une probabilité. Les calculs n'ont pas posé de problème. Dans ce contexte, les confusions entre intersection et probabilité conditionnelle sont rares et le terme « chance » n'a presque pas été utilisé. En revanche, le jury a repéré des erreurs concernant l'expression du résultat : en effet, il était demandé dans l'énoncé d'écrire les résultats sous forme de fractions irréductibles, ce qui n'a pas été le cas dans toutes les copies. Cette compétence est fondamentale pour des professeurs des écoles susceptibles d'enseigner en cycle 3.

La question 3 est celle qui a posé le plus de difficulté. La formulation de la question peut conduire à une confusion entre intersection et probabilité conditionnelle. Certains candidats ont raisonné sur la population globale de l'école au lieu de calculer avec la population de garçons.

La dernière question consiste à calculer le pourcentage de filles jouant d'un instrument à vent par rapport à la population de l'école. Si la démarche utilisée traduit une bonne compréhension de la situation, le jury attire l'attention des candidats sur plusieurs erreurs qui témoignent d'une fragilité quant à l'utilisation de l'écriture mathématique avec des pourcentages. Parmi les erreurs les plus fréquentes, on relève une confusion entre 6 et 6% (6 étant le résultat du calcul permettant de trouver le nombre de filles jouant d'un instrument à vent). À l'inverse, certains candidats ont écrit un calcul du type « $6/150 \times 100 = 4\%$ ». Dans ces deux cas, il semble que « % » soit perçu comme une unité. Or, il est très important que de futurs professeurs d'école maîtrisent cette écriture qui fait l'objet d'un enseignement en cycle 3.

○ **Pénalités**

Sur les 20 points composant la note totale, 2,5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique, de la qualité écrite de la production du candidat et de la précision du formalisme mathématique. Le jury s'est accordé pour appliquer cette pénalité selon 5 axes : respect du formalisme et précision du vocabulaire mathématique (confusion entre un segment et la mesure de sa longueur, égalités approximatives, confusion entre chiffre et nombre, entre diamètre et rayon, etc.) ; oubli des unités ; erreurs d'orthographe en trop grand nombre ; présentation générale de la copie (ratures, organisation de la copie, qualité de l'écriture, etc.), absence de phrase réponse. Il est à noter que les candidats ont été pénalisés de façon significative pour le manque de formalisme ou de précision de vocabulaire.

Comme l'an passé, le jury a choisi d'être particulièrement vigilant concernant les pénalités. Pour chaque exercice, des indications contextualisées permettaient aux correcteurs de les appliquer ou non. De

nombreuses copies ont été concernées par les pénalités en particulier sur le non-respect du formalisme pour lequel 764 copies ont été sanctionnées au maximum de la pénalité, soit plus d'une copie sur deux. S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants, le jury invite les futurs candidats à être particulièrement vigilants quant aux critères cités ci-dessus.

↳ **Conclusion**

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles, pour être en capacité d'enseigner correctement les mathématiques de la PS au CM2, doivent faire preuve dans leur copie d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, ainsi que d'une compréhension approfondie des processus en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire. Pour cela, ils doivent utiliser un langage précis et soutenu qui témoigne de la maîtrise des concepts mathématiques et didactiques mobilisés.

L'épreuve d'application

1. L'épreuve de sciences et technologie

↳ Appréhension du sujet

De manière générale, les questions faisant appel à la lecture directe des documents sont globalement réussies. Les candidats qui ont été valorisés proposent un raisonnement scientifique rigoureux, formalisé de manière claire en appui sur une bonne maîtrise de la langue. Il est en effet déterminant d'être précis dans les termes employés. Le jury attire l'attention sur la valorisation d'une analyse critique des résultats faite systématiquement après un calcul.

↳ Conseils en direction des candidats relatifs aux programmes en sciences et technologie

Lors de sa préparation, le candidat doit développer une connaissance suffisante des phénomènes liés aux programmes. Il est nécessaire que le candidat puisse montrer sa capacité à se projeter dans une situation d'enseignement de manière réaliste.

Il est conseillé aux candidats de bien identifier les pré requis mobilisés par les élèves pour la compréhension de chaque situation d'enseignement. Ainsi, pour préparer l'appropriation de nouveaux savoirs, s'appuyer sur les conceptions initiales des élèves afin de les faire évoluer s'avère essentiel. Par ailleurs, l'identification des enjeux cognitifs à la portée des élèves est primordiale en proposant des situations d'apprentissage structurées et progressives.

En cas de calcul à produire, les candidats présentant un calcul organisé et rigoureux, tout en maîtrisant l'unité demandée, ont été valorisés.

↳ Conseils en direction des candidats relatifs à la démarche en sciences

Les candidats ayant su distinguer une différence entre démarche technologique et démarche scientifique ont été valorisés. La démarche technologique conduit, par résolution d'un problème technologique, à la construction d'un objet qui répond à une commande. La démarche scientifique quant à elle, proposée plus largement, s'appuie sur des modalités telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation ou la recherche documentaire. Ces modalités sont des incontournables de la démarche scientifique à privilégier dans l'enseignement des sciences.

La connaissance de la distinction entre dessin d'observation (neutre, représentation de la réalité sans intention) et schématisation (légendé, avec intention de démonstration) est souvent utile dans les épreuves de sciences.

↳ Conseils en direction des candidats relatifs aux différents domaines

En Physique-chimie :

- Maîtriser les techniques de base en chimie. Les codes de la schématisation (différents du dessin) doivent être connus (titre, légende et types de flèches...).
- S'entraîner à calculer sans calculatrice tout au long de l'année pour acquérir des procédures de calcul sans les poser systématiquement.
- Prendre connaissance des programmes de cycle 4 pour comprendre comment les notions amorcées à l'école vont se spiraler et s'étoffer ensuite. Les candidats doivent maîtriser ces notions.

En Sciences et Vie de la Terre :

- Des connaissances approximatives trop nombreuses ont été relevées. Une bonne connaissance des notions fondamentales en SVT est indispensable.
- Les représentations initiales des élèves doivent être analysées de façon précise afin d'identifier les obstacles sous-jacents à la compréhension. La maîtrise des notions fondamentales par le professeur est nécessaire afin d'avoir un regard critique pertinent sur ces productions.
- Il est essentiel de maîtriser les étapes d'une démarche scientifique.
- Ne pas négliger la place à accorder à l'histoire des sciences et à la construction des savoirs. Se familiariser avec quelques expériences historiques.
- Les traces écrites proposées doivent être en adéquation avec le niveau des élèves : vocabulaire, syntaxe...
- Il faut veiller à bien lire les énoncés des questions afin d'y répondre de la façon la plus précise possible.

En Technologie :

- S'assurer du caractère de faisabilité de certaines situations proposées en classe en termes de matériel et d'organisation ;
- Connaître les similitudes et les différences entre les démarches scientifiques et la démarche technologique ;
- Avoir quelques connaissances en programmation et s'être familiarisé à un logiciel de programmation utilisé en école primaire et à l'utilisation de robots.
- Apprendre à rédiger un algorithme pour mieux en réussir une analyse.

2. L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique

↳ Présentation des attendus dans le domaine

Cette épreuve nécessite la maîtrise de savoirs disciplinaires liés aux programmes d'histoire géographie EMC des cycles 2, 3 et 4. Elle s'appuie sur une maîtrise des démarches propres à l'histoire et la géographie, sur la maîtrise des outils du géographe et de l'historien, la capacité à saisir les enjeux de cette connaissance du passé et du monde contemporain qui entoure les élèves dans les dimensions disciplinaires mais aussi transversales de ces enseignements (se saisir d'enjeux sociaux, environnementaux, développer un esprit critique, ouverture à l'histoire des arts, à l'éducation aux médias ...). L'épreuve permet aussi d'évaluer la capacité à transformer des savoirs disciplinaires en savoirs scolaires adaptés à l'âge des élèves, à définir et justifier des objectifs d'apprentissage et des compétences à développer dans des séquences disciplinaires et à définir des situations ou dispositifs permettant d'atteindre ces objectifs dans une situation de classe. Le travail spécifique sur document liés aux didactiques disciplinaires doit aussi faire l'objet d'une appropriation de démarche pour choisir un ou des documents adéquats, les positionner dans le cadre d'une démarche bien définie avec une approche cohérente en fonction des attendus scientifiques, didactiques et pédagogiques définis.

↳ Présentation du sujet

L'épreuve est une construction et analyse d'une séquence et/ou séance d'enseignement à l'école primaire.

COMPOSANTE Géographie : « se déplacer au quotidien en France » en CM2

COMPOSANTE Histoire : L'âge industriel en France, sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin ».

Le sujet comprend un ensemble documentaire pour chacune des deux parties avec des documents de nature variées et un extrait de programme pour chaque composante pour recontextualiser le sujet dans les attentes nationales de cycle.

Il permet un traitement pertinent à tout candidat ayant travaillé sérieusement et régulièrement. Il ne contenait aucun piège, et des thématiques somme toute très classiques.

↳ Éléments de correction du sujet

↳ Composante géographie

1.a

Dans la logique de la préparation d'une séquence portant sur le sous-thème de géographie de CM2 : « Se déplacer au quotidien en France », qui a présidé à l'établissement du dossier documentaire, il était attendu du candidat qu'il indique les principales notions associées :

- la notion de mobilité quotidienne, qui devra être définie ;
- les notions relatives aux usages et aux besoins, en évoquant les déplacements associés à la vie quotidienne (travail, loisirs, etc.). Le document 2 met plus particulièrement en lumière les différents motifs des déplacements. On valorisera les copies mentionnant des déplacements ou mobilités pendulaires (ou « migrations pendulaires », même si cette dernière expression n'est pas très bien mal choisie) ainsi que les mobilités triangulaires (intégrant, outre le trajet quotidien pour se rendre au travail, un déplacement dans des tiers-lieux comme l'école des enfants, une grande surface, une infrastructure sportive, etc.) ;
- les notions relatives aux moyens des déplacements (transports publics ou privés) et aux infrastructures mobilisées au quotidien pour se déplacer : plusieurs documents documentent ou illustrent les uns et les autres.

Les copies faisant appel à d'autres notions ont été valorisées, celle de distance par exemple, ou précisant le propos avec des données bien localisées, etc.

1.b

Les choix réalisés pour construire la séquence déterminent largement la réponse à la question sur les compétences à travailler, et le jury a eu à apprécier la cohérence de la réponse d'ensemble aux questions 1 et 2.

La logique du sujet et l'ensemble documentaire permettent au moins d'esquisser un cadre :

- comprendre un document : comprendre le sens général d'un document ; identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié ; extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ; savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document ;
- pratiquer différents langages en histoire et en géographie : s'approprier un lexique géographique approprié ; réaliser des productions graphiques ; utiliser des cartes et des photographies ;
- s'informer dans le monde numérique, notamment identifier la ressource numérique utilisée ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : poser des questions, se poser des questions ; formuler des hypothèses ; vérifier ; justifier.

1.c

Les possibilités sont nombreuses pour construire une séquence et ont été acceptées évidemment différentes logiques, dès lors que les propositions se sont focalisées sur les mobilités quotidiennes et sont réalistes, et que la séquence présente une cohérence d'ensemble.

Le nombre de séances ne pouvait guère être inférieur à trois.

La séquence peut évoquer les enjeux relatifs :

- à la diversité des besoins, aux distances et aux contraintes qui complexifient les déplacements ;
- aux inégalités d'accès aux transports publics (urbain/périurbain, urbain/rural...);
- à la place de la voiture, aux problèmes qu'elle pose (congestion urbaine) et aux conséquences environnementales des déplacements (pollution de l'air) ;
- aux évolutions en cours (le document 3, qui témoigne de la répartition des modes de transports utilisés et de leur évolution entre 2010 et 2018, peut servir de point d'appui au candidat : baisse de la représentation de l'automobile, accroissement de la part des usagers utilisant les transports en commun...).

Ont été appréciées les copies qui, dans les titres des séances :

- invitent les élèves à mettre en relation les mobilités avec les besoins qui les motivent ;
- permettent d'identifier les moyens de transports utilisés ;
- amènent à saisir les problèmes sociaux et environnementaux et croisent « Se déplacer au quotidien en France » avec « Déplacement et développement durable » (quatrième sous-thème du thème 1).

Les copies intégrant une évaluation ont été valorisées.

2.

Ici aussi, les possibilités sont nombreuses pour construire une séance et ont été acceptées différentes hypothèses, dès lors que la proposition se focalisait sur les mobilités quotidiennes, était structurée et réaliste (durée, âge des élèves) et trouvait sa place dans la séquence précédemment présentée. Le jury apprécie les propositions qui précisent les rôles et tâches respectifs de l'enseignant et des élèves.

En sus du choix d'une ou deux des compétences évoquées plus haut, les objectifs principalement visés dans le cadre de la séance proposée pouvaient être :

- de caractériser les mobilités quotidiennes en présentant la diversité des motivations qui les engendrent (le document 2 permet plus particulièrement ce travail) ;
- ou d'identifier les infrastructures nécessaires à ces mobilités dans divers contextes : le document 5 peut être utilisé à cette fin lors d'une exploitation individuelle ou de groupes et être mis en rapport avec le document 6 (pour montrer l'inégale accessibilité aux transports en commun suivant que l'on se situe dans un espace urbain ou rural) ;
- ou de saisir les conséquences environnementales des choix de transport. Le document 4 permet d'évoquer, plus spécifiquement, la congestion urbaine et le développement des circulations douces, tandis que les documents 7 et 8 offrent l'opportunité d'un travail sur les solutions de mobilité les plus durables, sans omettre les obstacles qui s'opposent à leur mise en œuvre.

Tout en tenant compte du temps disponible et de l'âge des élèves, on apprécie les copies proposant une approche nuancée, mettant en regard le point de vue de divers acteurs (doc. 8 par exemple).

- **Composante histoire**

3.

L'extrait de programme fourni dans le dossier documentaire permet au candidat d'inscrire le sujet d'étude « Le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » dans le projet du thème 2 du programme d'histoire de CM2 : « L'âge industriel en France ». Il lui permet aussi éventuellement de jouer des complémentarités avec l'autre sujet d'étude que le programme demande de choisir, ce qui peut constituer un élément de valorisation.

La question imposant le choix d'« un ou deux documents – ou extrait(s) de document – du dossier documentaire », ce sont seulement le monde de l'atelier ou/et de l'usine qui sont concernés. La prise en compte du cadrage du commentaire du programme : entrées concrètes, nouveaux modes et lieux de production, industrialisation comme processus touchant tous les secteurs de la production et entraînant de profonds changements... s'impose elle-aussi.

L'hypothèse de retenir deux documents visait une association des documents 10 et 11 ou 11 et 12[a] ou encore 12[a] et 12[b]. Celle de retenir des extraits de document visait surtout le document 11 et éventuellement aussi le document 12 en n'y retenant que 12[a] ou 12[b].

La question 3 : « Indiquez et justifiez votre choix [de document(s)], puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez », est trop ouverte et il a donc été retenu d'apprécier le réalisme, la pertinence, la cohérence et la finesse de la réponse du candidat. La richesse des points communs mais aussi des différences entre 12[a] ou 12[b] peut justifier de faire le choix de ces documents pour traiter du monde de l'usine du second XIX^e siècle ; la comparaison de 12[a] et de 10 apprend beaucoup sur la part des femmes dans la production et sur l'importance partout croissante des machines mues par des sources d'énergie différentes (y compris dans 10 car, comme l'écrit Manuela Martini dans 11, « la diffusion rapide de la machine à coudre, une innovation technologique majeure qui se propage dans les années 1880, change les conditions de travail des femmes ») ; etc.

↳ **Analyse quantitative**

554 copies présentées sur l'épreuve.



☞ Points forts

- Des candidats qui ont introduit le sujet par une courte introduction et ont présenté les documents dans le déroulement de leurs argumentations ;
- La capacité de certains candidats à définir les notions mobilisées avec un bagage **disciplinaire étayé et précis** ;
- Des séquences/séances **réalistes**, adaptées aux âges et classes des élèves ;
- Des candidats qui ont proposé une séance détaillée et hiérarchisée et dont on pouvait apprécier la progressivité en différentes phases de la proposition pédagogique : *Prérequis/réactivation – Mise en intrigue/Phase de découverte- Phase de recherche de l'élève –Phase de mise en commun –Phase d'institutionnalisation/ trace écrite* ;
- Des propositions qui prennent en compte les contextes locaux, l'environnement proche des élèves pour **contextualiser** l'approche géographique notamment dans le cas des mobilités ;
- Le jury a apprécié des capacités à positionner clairement dans les dispositifs pédagogiques **des postures élèves et enseignants** en regard pour incarner la situation de classe envisagée ;
- Certaines copies parviennent à mettre en avant **des compétences disciplinaires** réelles (*se repérer dans le temps et l'espace par exemple*) et à proposer des activités de changements de langages avec les outils spécifiques des disciplines (*numérique, cartographie...*) ;
- Certaines copies développent **une analyse critique** sur les documents proposés et parviennent à envisager leur transformation pour s'adapter aux objectifs et aux élèves ou envisagent d'engager la dimension critique avec les élèves également ;
- A titre d'exemple, le jury a apprécié, lors de la correction de la composante histoire question 3 « *Indiquez et justifiez votre choix [de document(s)], puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez* », le réalisme, la pertinence, la cohérence et la finesse des réponses des candidats. La richesse des points communs mais aussi des différences conduisait le candidat à élargir sa réflexion autour de la condition ouvrière au travail, mais aussi de toucher du doigt la diversité de la condition ouvrière et plus généralement de la condition des salariés durant cette période industrielle.

☞ Points faibles

- Des éléments de **savoirs disciplinaires** évoqués de façon allusive, ou théorique qui ne permettent pas d'en vérifier la maîtrise réelle (mobilités, distance, âge industriel...) ;
- Certaines copies témoignent de **confusions entre des objectifs et des compétences** à construire, présentent des mises en situation très vagues, peu réalistes parfois en termes de temps, de type de proposition pédagogique, de notions à aborder ; Il convient de bien distinguer objectifs et compétence(s) de la séquence, séance. Les compétences sont mobilisées dans une situation d'apprentissage pour atteindre les objectifs ;
- Le jury regrette le manque de connaissances en didactique et en pédagogie, avec des situations proposées au sein desquelles l'élève est passif, et où l'on présuppose de certaines connaissances /attitudes qui ne correspondent pas à celles d'un élève de cycle 3 ; certains candidats usent de termes non maîtrisés (évaluation diagnostique/formative, différenciation pédagogique, ...) et de façon inadéquate ;
- De même, ils annoncent de façon **trop théorique** de l'évaluation, de la différenciation, sans en donner les contours, les modalités possibles, le sens dans le contexte précis de la séquence/séance proposée ;
- De même, certaines copies proposent de questionner des documents en classe **sans donner les consignes** précises qui seraient proposées aux élèves, alors que le questionnement est crucial pour engager certaines compétences (prélèvement, formulation d'hypothèses par exemple...) ;
- Des copies parfois indigentes, sur le fond et dans la forme malheureusement. Mais également des copies qui sont trop confuses dans leur approche et leurs réponses, qui proposent une rédaction non structurée sur la partie séquence qui ne permet pas de déterminer clairement, les objectifs, les attendus, les modalités de mises en œuvre etc... ;

- Il a été sanctionné :
 - Des notions scientifiques en histoire et géographie qui ne sont pas définies et utilisées de manière superficielles ;
 - Une présentation des documents sommaire et dont l'exploitation se résume à de la paraphrase ;
 - Des présentations de séances trop générales et dans laquelle on ne retrouvait pas la spécificité du thème abordé (*Le jury appréciait les copies qui, dans les titres des séances :*
 - invitent les élèves à mettre en relation les mobilités avec les besoins qui les motivent ;
 - permettent d'identifier les moyens de transports utilisés ;
 - amènent à saisir les problèmes sociaux et environnementaux et croisent « Se déplacer au quotidien en France » avec « Déplacement et développement durable ») ;
 - Une liste « inventaire à la Prévert » des compétences sans préciser leurs mises en œuvre dans la séance.

↳ Conseils aux candidats

La présentation d'une séquence peut être relativement diverse et il n'existe pas une seule réponse attendue. Il est par contre essentiel de présenter clairement les choix réalisés, les objectifs et attendus et être capable **de justifier** les uns et les autres en cohérence. La capacité à **expliquer** les choix et les critères de ces choix est un atout indéniable dans une copie ;

La présentation de séquence et séance doit être **structurée**, le principe d'un tableau avec des entrées (objectifs, documents supports, notions, activité pédagogique, ...) peut être pertinent sans être obligatoire ; On valorise les copies qui incluent la dimension de **l'évaluation** sous différentes formes au cœur de la séquence, ainsi que les questions **de pré requis** pour insérer une réflexion dans une logique de cycle notamment ;

Lorsque le candidat évoque **les postures élèves/enseignants**, il est apprécié de pouvoir les **justifier** : quelle plus-value à travailler en groupes dans ce contexte ? quel intérêt de la posture d'enseignement ou d'accompagnement ? pour ne pas « plaquer » des propositions qui n'ont de sens qu'en lien avec des objectifs assignés à la séquence/séance ;

Les disciplines appartiennent au domaine des sciences humaines et sociales et se nourrissent de la **nuance et de la complexité**, il est apprécié que les candidats témoignent de la possibilité d'introduire dans le raisonnement des élèves des éléments ponctuels pour nuancer ou complexifier une approche sans perdre en intelligibilité.

La maîtrise de la langue reste un point crucial qui compte dans l'appréciation des copies de la discipline. La copie doit être soignée, témoigner d'une bonne maîtrise de la langue, d'une mise en forme qui sont des gages de la projection dans le métier. La précision du vocabulaire, la qualité de l'expression et de l'orthographe ont été prises en compte dans la notation globale.

Le jury a apprécié les copies présentant dans l'ensemble un bon niveau d'expression, une orthographe et une grammaire correctes ; ce qui est le cas de la plupart des copies.

Attention de bien gérer l'implication **dans les deux parties de l'épreuve**, la deuxième partie a été trop souvent réduite, peu investie. Le jury attend une réelle bivalence sur ces enseignements. Il faut veiller à ne pas négliger cette répartition de l'investissement dans les deux composantes.

3. L'épreuve d'arts

↳ **Présentation des attendus dans le domaine**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques.

Le candidat est amené à montrer dans le domaine une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

En Arts : Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 11 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve écrite d'application domaine Arts du CRPE repose sur un corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol@education.fr, rubrique devenirenseignant@gouv.fr . Il est indispensable pour les correcteurs d'en avoir pris connaissance avant de corriger les copies.

Eventuellement, dans les sujets d'arts plastiques ou d'histoire des arts, des œuvres en-dehors du corpus peuvent enrichir les sujets.

Orientations générales :

- ↳ L'évaluation prend en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un domaine.
- ↳ Au CRPE, dans le domaine des arts, les correcteurs ne peuvent s'attendre à des séances ou des séquences pleinement et parfaitement conçues ou analysées sur le plan disciplinaire. On appréhendera de manière ouverte et bienveillante leurs hypothèses pour opérationnaliser les programmes et développer des apprentissages de type artistique pour les élèves, notamment les articulations entre les pratiques sensibles, les apports culturels, les étayages de toutes natures qu'ils induisent, sur les plans spécifiques aux arts et sur ceux plus transversaux.

Quelques invariants :

Même si les enseignements artistiques obligatoires ne procèdent pas d'une didactique unique plusieurs traits et principes communs guident la préparation de classe des enseignants dans ces domaines.

Ce qui est attendu dans les enseignements artistiques n'est pas de se conformer à un modèle, mais de s'engager dans une expérience sensible et sensorielle. Il s'agit d'un mouvement allant des expériences aux savoirs. Les activités et les apprentissages sensibles mobilisent toujours la réflexion et l'aller-retour entre la réflexion et la pratique, même de manière modeste dans les cycles de l'école.

L'expression personnelle, la pensée divergente, les pratiques individuelles ou collectives suscitées par une dynamique de projet caractérisent ces enseignements. Elles s'envisagent tant du côté des expériences proposées aux élèves que des apprentissages conçus par les enseignants.

Il n'est donc pas attendu du candidat la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques, d'éducation musicale ou d'histoire des arts, mais la mobilisation de compétences de professeurs des écoles au service d'une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible.

Points de vigilance :

Les sujets de l'épreuve écrite d'application du domaine Arts proposent au candidat, soit d'analyser soit de concevoir une fiche de préparation. Les sujets portent sur les 3 cycles.

-Lorsqu'il est demandé aux candidats une analyse critique de fiches de préparation ou de comptes rendus de séances, cela les engage à identifier et analyser les éventuels points insuffisants ou points forts de la

proposition initiale. Mais cela les engage aussi à développer les voies pour proposer des ajustements et des pistes d'amélioration.

-Lorsqu'il est demandé aux candidats de concevoir une fiche de préparation, les sujets précisent que les choix devront être justifiés et les propositions argumentées. Il s'agit d'éviter les fiches de préparation présentées de manière trop synthétique et qui peuvent attester d'un manque de réflexion ou d'appropriation personnelles

-Dans les deux cas, doivent apparaître clairement dans les copies :

- ✓ le point d'appui dans les programmes, leur bonne compréhension, la manière dont ils sont utilisés pour penser et organiser la séance d'enseignement ;
- ✓ les compétences visées et travaillées ;
- ✓ les différentes étapes de processus relevant de la didactique des disciplines concernées. Le cas de l'histoire des arts est particulier puisqu'il n'existe pas, en tant que telle, de didactique de cet enseignement.

Dossier documentaire :

Les documents composant les dossiers documentaires sont des points d'appui pour la réflexion et la construction du développement, qu'il s'agisse d'analyser ou de concevoir des fiches de préparation de séance.

Le candidat est libre de mobiliser tout ou partie des documents dans sa rédaction.

Présentation du sujet

○ **Composante Arts Plastiques**

Les candidats sont invités à réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

La représentation du monde : utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Trois documents constituent le dossier documentaire :

Document n° 1 :

Fiche de préparation à analyser : « Dessiner un chat »

Document n° 2 :

Enjeux des trois questions au programme du cycle 2 en arts plastiques. Ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3. (extraits). Site eduscol.education.fr

Document n° 3 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Arts plastiques. Compétences travaillées. B.O. n°31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'analyse de la séance peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat, une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion. Les attendus peuvent être décrits de la manière suivante :

L'analyse de la séance peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat, une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion. Les attendus peuvent être décrits de la manière suivante :

✓ **Introduction :**

L'introduction peut être conçue autour des éléments suivants :

- les enjeux liés à l'enseignement du point de programme précisé ;

- la présentation de la fiche de préparation en tant qu'outil utile à la mise en œuvre de la séance ;
- l'annonce de son analyse dans sa dimension opérationnelle et pédagogique mais également du point de vue de son adéquation quant au point de programme abordé et à la didactique des arts plastiques ;
- la prise en compte de tout ou partie des autres documents du dossier en précisant ce qu'ils sont susceptibles d'apporter comme points d'appui à l'analyse.

✓ **Développement :**

Le développement, entièrement consacré à l'analyse de la séance, doit permettre au candidat de témoigner d'une bonne connaissance des enjeux de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2.

Il peut interroger la fiche de préparation autour de quelques grandes questions clefs, propres à l'enseignement des arts plastiques, comme par exemple :

- la place de la pratique dans l'enseignement des arts plastiques ;
- les modalités d'enseignement (démarche exploratoire, expérimentation, résolution de problème, etc.) ;
- les conditions sociales, spatiales, temporelles, matérielles et instrumentales ;
- la démarche de projet ;
- la place de l'élève et le rôle de l'enseignant ;
- la place de l'oral en arts plastiques ;
- la manière dont les questions au programme d'enseignement sont abordées ;
- la place de la référence artistiques ;
- les compétences travaillées en arts plastiques, versus les contenus explorés.

- Il peut identifier et commenter les caractéristiques didactiques et pédagogiques de la séance :

- les contenus explorés et installés (lexique spécifique, notion plastique, etc.) ;
- les compétences visées ;
- l'incitation, la ou les consigne(s), la ou les contrainte(s) ;
- les conditions matérielles et instrumentales ;
- différentes étapes de la séance par exemple : - phase de présentation ; - phase de pratique ; - phase de mise en commun et de verbalisation ;
- l'importance du vocabulaire spécifique ;
- le choix des œuvres de référence à montrer aux élèves ;
- les modalités d'évaluation retenues.

-Il peut proposer de modifier ou d'ajuster la séance :

- sans exiger du/de la candidat(e), la réélaboration complète de la séance, bien entendu, ce qui constituerait un sujet dans le sujet, on peut attendre de lui qu'il fasse des propositions concrètes de réajustement sur une des dimensions manquantes de la fiche de préparation.

Par exemple pour ce sujet, le candidat aurait pu repérer certains points forts et points faibles de la séance à savoir :

En points forts

- une compréhension globalement satisfaisante du programme d'enseignement (questionnement abordé sous-jacent et objectifs visés) ;
- une consigne claire et tenant globalement compte de la diversité des élèves ;
- un matériel précisé succinctement ;
- une place accordée à l'exploration et à la verbalisation, à la pratique ;
- une structuration et une ritualisation des différentes phases de travail proposées (« découverte », « réinvestissement », « mise en commun ») ;
- des modalités de travail indiquées à l'aide de données matérielles ;
- des références artistiques et culturelles adaptées, stimulantes pour des élèves de cycle 2 (relative variété : peinture, dessin, objet du quotidien/design) ;

En points faibles

- Une consigne trop ouverte : « À votre tour, dessinez un chat, comme vous en avez envie. » (Quelles contraintes ? Quelles repères/direction/intentions pour l'élève ? Quelles qualités et variétés plastiques sont susceptibles d'être explorées ici ?)
- Une mise en pratique qui intervient de façon secondaire et à l'issue de la présentation d'œuvres qui peuvent s'avérer modélisantes pour l'élève (Quelle part de créativité laisse-t-on à l'élève à la suite de cette présentation et verbalisation ? Quelle mise à distance ? Comment éviter/dépasser le stade de l'imitation ou de la reproduction des œuvres présentés en amont de la mise en pratique ? Celles-ci ne risquent-elles pas de faire modèle pour l'élève ? Comment s'éloigner des stéréotypes de ce type de représentation lorsque des références sont montrées en amont de la pratique ? Ne pourrait-on pas imaginer que l'enseignant parte des dessins spontanés des élèves, de leur rapport familier à l'animal pour introduire plus de richesse dans le questionnement visé ?).
- Pas d'orientation ou d'éléments d'analyse des œuvres (pour quelles raisons ont-elles été choisies par les professeurs ? Quel est leur intérêt pour l'élève ? Quels éléments lexicaux, notions, connaissances sont abordés à la suite de l'observation collective ? Qu'apprennent les élèves ?) ;
- Une articulation entre questionnement au programme abordé (« La représentation du monde : utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression ») et les compétences travaillées qui n'est pas clairement précisée ;
- Un développement du déroulé succinct et très parcellaire qui ne permet pas de saisir la part de l'artistique dans le travail engagé (quelles différences d'intentions entre le simple dessin spontané du chat par l'élève et celle d'artistes reconnus/repères dans l'histoire de l'art ? aucun élément d'analyse n'est précisé dans la fiche) ;
- Pas de prolongement de pratique plastique envisagé.

✓ **Conclusion :**

- Le/la candidat(e), peut proposer une synthèse de ce qui se joue effectivement dans la séance et faire le point sur ce qui a été appris par les élèves ;
- le candidat/la candidate peut proposer une synthèse de ses analyses et donner une appréciation globale, in fine, de la séance proposée dans la fiche de préparation ;
- le candidat/la candidate peut envisager des prolongements en arts plastiques et en littérature autour du « Maître chat ou Chat botté », 1695, de Charles Perrault et des gravures de Gustave Doré via le site Gallica de la BNF. Un travail autour de l'exposition des travaux des élèves dans l'école ou au sein d'une médiathèque municipale pourrait aussi être envisagé dans cette même perspective d'articulation entre arts et littérature d'enfance (ex : comptine « Le chat et le soleil », etc.)

Dans tous les cas, on appréciera la qualité globale de la composition du candidat : compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction

○ **Composante Histoire des Arts**

Le sujet demande de proposer l'analyse critique d'un support de séance destiné à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les champs de compétences définis par le programme : Identifier - Analyser - Situer

Le dossier documentaire comporte trois documents. Le premier présente un support de séance qui concerne une œuvre appartenant au corpus de référence publié pour la session 2023. Le deuxième constitue un point d'appui pour la réflexion des candidats. Le troisième propose un rappel du programme.

Document n° 1 :

Support de séance à partir de l'œuvre de Maurice-Jean Berger, dit Maurice BÉJART (1927- 2007), Boléro, créée en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique Maurice Ravel (1875-1937), Le boléro, 1928.

Document n° 2 :

AZÉMAR Rémi, DE LA FOREST Valérie et PÉNANCIER Marie-Ève. L'Histoire des Arts : le rêve pour apprendre. Tréma, 43 | 2015, 92 - 100 (extrait).

Document n° 3 :

Rappel du programme d'histoire des arts, enseignement du cycle de consolidation (cycle3). BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Cet ensemble invite les candidats à s'interroger sur diverses démarches d'acquisition de compétences et de constructions de connaissances autour d'une œuvre chorégraphique :

- à partir d'une approche analytique par la mobilisation ou la recherche de connaissances
- à partir d'une approche sensible par le questionnement des émotions qu'elle peut susciter

L'analyse du document 1 permet au candidat de mobiliser ses connaissances pédagogiques et didactiques pour repérer les éléments caractéristiques du support proposé.

On peut ainsi apprécier :

- une sollicitation à exprimer un ressenti face à l'œuvre (question 1)
 - une invitation à se confronter à la fois à la musique de Ravel et à la chorégraphie de Béjart
 - le recours à des tablettes numériques facilitant le nombre d'écoutes et de visionnages en autonomie
- Néanmoins, on peut regretter une proposition peu adaptée à une situation d'enseignement en histoire des arts. Sans exhaustivité, apparaissent ainsi :
- des questions sans finalité réfléchie, n'aidant pas l'élève à appréhender l'œuvre (questions 3, 4, 5, 6)
 - des questions dont les réponses ne sont pas directement à la portée des élèves dans le cadre d'un questionnaire individuel (questions 3, 4, 6)
 - une approche de type documentaire non guidée (recherche sur internet)
 - l'absence d'une pratique artistique liée au sujet (mouvement, rythme, répétition, etc.)

On peut également s'interroger sur la place du collectif et de la dimension sensible partagée dans la confrontation à l'œuvre artistique.

L'analyse du document 2 et du document 3 donne au candidat des arguments pour orienter sa réflexion autour d'une approche sensible de l'œuvre d'art.

On attend du candidat qu'il soit ainsi en mesure de rappeler les enjeux de l'enseignement de l'histoire des arts : formation d'une culture artistique de l'élève par le « développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres ».

Il est souhaitable que la composition du candidat s'organise selon la forme introduction – développement – conclusion et réponde à la plupart des attendus suivants :

- Les finalités de l'histoire des arts sont-elles comprises ?
- Les points de programme liés au sujet sont-ils mentionnés ?
- L'analyse proposée montre-t-elle une réflexion sur l'approche des œuvres en histoire des arts : définition des objectifs, contextualisation du support d'activités, place de l'approche sensible et de la pratique artistique, conditions de la construction d'une réflexion, prise en compte du collectif, gestion du rapport à la connaissance, etc.
- L'analyse du support d'activité est-elle assortie d'autres propositions ?

Dans tous les cas, on appréciera la qualité globale de la composition du candidat : compréhension des enjeux, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction.

Éléments de correction du sujet

Les quatre blocs de compétences envisagés sont notés sur 5 points.

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée (./5)

- S'appropriier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée)
- Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation
- Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet

Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques (. /5)

- Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet – Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines
- Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste (activités concrètes et adaptées, anticipation des obstacles et étayages...)

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation (. /5)

- Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels
- Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques

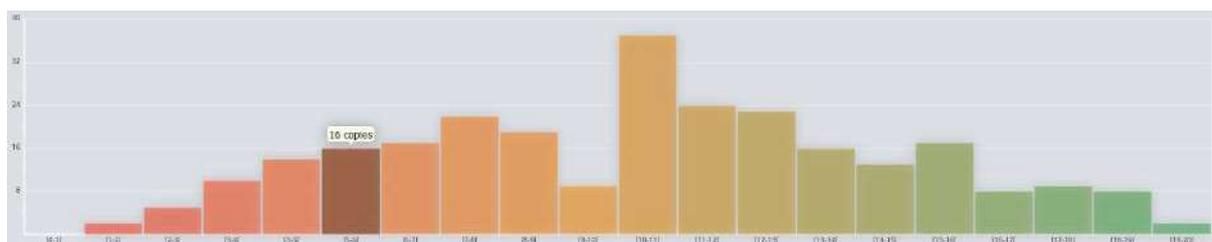
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration (. /5)

- Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix
- Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

↳ Analyse quantitative

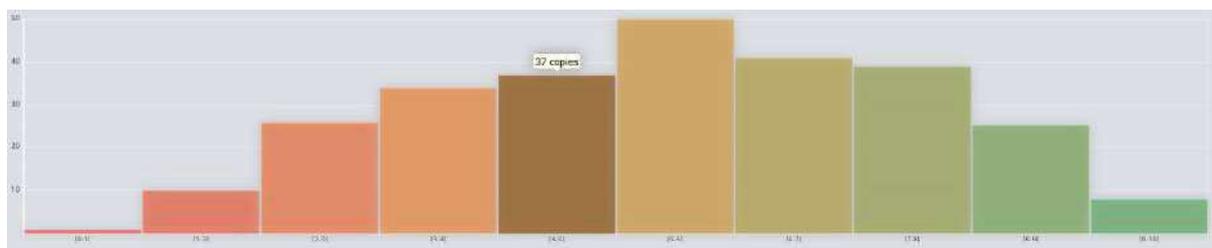
❖ Note globale

Moyenne sur 20	10,24
Note la plus basse	1,25
Note la plus haute	19,50
Nombre de copies en dessous de la moyenne	122
Nombre de copie au-dessus de la moyenne	149



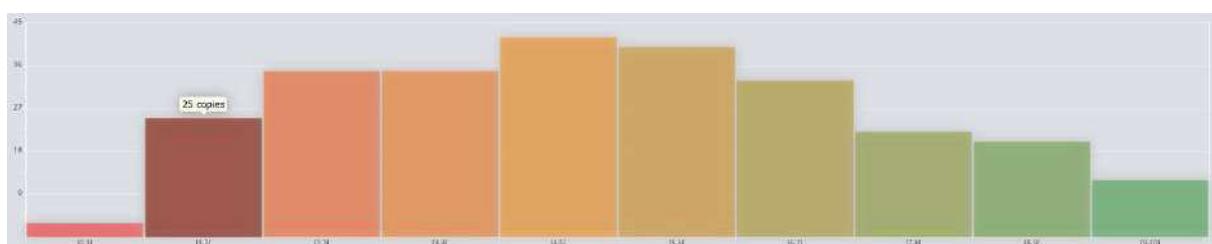
❖ Arts plastiques

Moyenne sur 10	5,40
Note la plus basse	0,75
Note la plus haute	9,75
Nombre de copies en dessous de la moyenne	134
Nombre de copie au-dessus de la moyenne	137



❖ Histoire des arts

Moyenne sur 10	4,86
Note la plus basse	0
Note la plus haute	9,75
Nombre de copies en dessous de la moyenne	135
Nombre de copie au-dessus de la moyenne	132



Conseils aux candidats

- Affiner la connaissance des œuvres au programme du concours car pas suffisamment mise en avant dans les copies ;
- Présenter les œuvres de référence et les analyser analysées).
- Démontrer des connaissances disciplinaires et du monde scolaire : appréciées et valorisées.
- Être vigilant sur la syntaxe et l'orthographe.

L'épreuve écrite d'occitan

↳ Le sujet

Le support du commentaire guidé était, cette année, un extrait de la nouvelle de Michel Piquemal « Lo Deute de Paco », publié en 2019 par le Réseau Canopé-Cap'òc dans le recueil intitulé *Ua Simpla Question de Justícia* traduit du français en occitan-gascon par David Grosclaude et illustré par Kkrist Mirror.

D'abord instituteur, Michel Piquemal est devenu écrivain pour la jeunesse. L'extrait qui nous concerne relate l'histoire de Paco, orphelin travaillant dans une mine de charbon en Colombie pour payer la dette de son père défunt. Il est exploité comme un esclave par un patron peu scrupuleux.

↳ Les copies

Les candidats devaient rédiger un commentaire guidé en langue occitane en s'aidant éventuellement des questions posées par le jury, puis traduire un texte bref et répondre à deux questions de grammaire avant de rédiger un commentaire d'un document pédagogique comprenant :

- un document d'accompagnement pour l'enseignant provenant du site www.roma-descartes.fr
- une fiche élève de problèmes mathématiques issue du même site

-des productions d'élèves

Quatorze copies ont été évaluées par le jury, la grande majorité rédigée dans la variante gasconne de l'occitan et quelques-unes en languedocien ou en limousin. La moyenne de l'épreuve est à 14.19, les notes vont de 11 à 17.

↳ Commentaire guidé

Sur le fond, le texte, relativement simple et clair, a été globalement compris par l'ensemble des candidats. Certains candidats ont effectué une analyse fine et structurée du texte en y incluant des observations pertinentes (références littéraires ou historiques par exemple). A noter cependant que quelques copies proposent cependant un commentaire peu approfondi et superficiel, se contentant de résumer le texte sans vraiment le commenter. Une copie comporte des observations erronées alors qu'une autre exprime une opinion politique marquée sur une problématique actuelle qui s'avère déplacée dans le cadre d'un concours de la fonction publique.

Sur la forme, la langue utilisée par les candidats est globalement correcte mais une relecture plus minutieuse permettrait d'éviter quelques erreurs récurrentes, tout dialecte confondu (exemples : « et » pour « e » ; « lendocien » pour « lengadocien », « cinq » pour « cinc »). Plus grave aux yeux du jury, certains candidats ne semblent pas maîtriser le présent de l'indicatif des verbes réguliers du premier groupe (« que tribalh » pour « que tribalha » rencontré dans trois copies différentes) ; le vocabulaire de base dont l'orthographe est ignorée (« pençar » pour « penser », « bonnas » pour « bonas », « lo tribalha » pour « lo tribalh ») ; de plus, la formation des participes passés n'est pas toujours maîtrisée ainsi que le choix entre infinitif et participe passé (« tà fabrica » pour « tà fabricar »). A noter la présence d'hispanismes dans une copie notamment : « las condiciones » pour « las condicions », « ropas » pour « vestits ». Enfin, trois candidats se distinguent par leur bonne maîtrise de la langue occitane.

↳ Version

Les candidats ont dans leur ensemble montré qu'ils comprenaient le passage à traduire et sont restés fidèles au sens du texte.

A noter cependant quelques erreurs grossières de conjugaison : « il appui », « nous sommes six qui vivent » rencontré dans deux copies différentes ou d'orthographe : « mètre » pour « maître », « charché » pour « chargé », « chacun pour soit », « barrique », « giffles », rappelons que la version est d'abord un exercice de langue française.

Un candidat a purement et simplement modifié le nom d'un des protagonistes du texte : « Jaime » est ainsi devenu « Jamie ».

Quelques faux sens, contre-sens ou approximations ont été remarqués : « Jaime que hè tot çò qui cau entà que'ns pelegem » traduit par « Jaime fait tout ce qu'il faut pour nous », ou dans une autre copie par « Jaime appui où ça fait mal » ; « Pedro ne dèisha pas de'ns trucar shens rason » traduit par « Pedro n'oublie pas de nous demander ». Un candidat a traduit « buta a la ròda » par une expression qui n'a aucun sens : « envoie à la roue ». Plusieurs candidats n'ont pas été capables de traduire le présent du subjonctif dans l'expression suivante : « entà que'ns pelegem ». Les candidats ont enfin traduit « de s'i har » mot à mot : « de s'y faire » alors que « trimer » ou « travailler dur » aurait été préférable.

↳ Questions de grammaire

La première question consistait à récrire un passage en employant le passé. L'exercice a été globalement bien réussi voire, pour certaines copies, très bien. La difficulté résidait surtout dans le choix du temps passé : imparfait de l'indicatif ou passé simple ? A noter que deux candidats confondent conditionnel et imparfait de l'indicatif. Nous félicitons le candidat qui a modifié l'adverbe de lieu « aci » utilisé dans un contexte

présent dans le texte donné par « acerà » adverbe de lieu que l'on utilisera plutôt pour marquer une distanciation temporelle. »

La deuxième question consistait en un commentaire de deux expressions : une dans laquelle était utilisé un comparatif de supériorité synthétique et l'autre un comparatif d'égalité. La consigne, très souvent, n'a pas été comprise et beaucoup de candidats n'ont pas effectué un commentaire grammatical des deux expressions mais ont plutôt donné une simple explication de ce que signifiaient les deux expressions. Nous avons fait le choix de valoriser les candidats qui ont utilisé au moins le terme « comparaison ». Aucun des candidats n'a réellement réussi cet exercice.

↳ **Commentaire de document pédagogique**

Les candidats devaient commenter les documents donnés en identifiant les domaines d'apprentissages ainsi que les objectifs disciplinaires et linguistiques. Ils étaient aidés de trois questions pour bâtir leur analyse.

Les candidats ont, pour la plupart, présenté une analyse cohérente et des propositions didactiques pertinentes. Le manque de temps n'a pas permis à certains candidats d'approfondir leur réflexion.

Les documents ont été bien identifiés ainsi que les objectifs disciplinaires et linguistiques. La grande majorité des candidats a perçu la transversalité des apprentissages linguistiques et a relevé, parfois, le bénéfice qu'une langue pouvait avoir à être comparée avec l'autre.

L'évaluation n'a été que très peu abordée. Cette omission marque un déficit pédagogique à combler.

↳ **Conclusion**

La moyenne générale de 14.19 /20 est sensiblement identique à celle de l'année dernière mais avec davantage de copies (14 contre 5.) Malgré une épreuve bien plus exigeante depuis ces deux dernières années et la modification des attendus du concours, les candidats semblent posséder une meilleure maîtrise de la langue occitane même si des erreurs perdurent.

Cependant, nous conseillons à nouveau à tous les candidats bien entendu d'apprendre à mieux maîtriser encore langue française et langue occitane, de renforcer leur connaissance de la culture populaire, de la culture savante et de la littérature occitanes mais également d'apprendre à réfléchir sur leur futur métier d'enseignant de et en langue occitane, sur les choix didactiques et pédagogiques que cela induit et ce dès la préparation de l'épreuve écrite. Du point de vue « pratique », ils devront en outre apprendre à gérer le temps qui leur est imparti pour composer afin de ne pas privilégier une partie de leur copie et afin de s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leur travail. Cela évitera les erreurs grossières de langue, tant en français qu'en occitan.

L'épreuve écrite de basque

↳ **Modalité de l'épreuve écrite**

Durée de l'épreuve 3h, coefficient 1.

L'épreuve est évaluée sur 20 points et comporte trois parties :

- Rédaction d'un commentaire en langue régionale, les candidats pouvant éventuellement s'aider de pistes proposées par le jury.
- Traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

↳ Epreuve écrite 2023

Pour cette session 2023, 27 candidats ont composé cette épreuve :
8 candidats pour le concours public externe spécial langue régionale basque ;
6 candidats pour le concours privé externe langue régionale basque ISFEC ;
13 candidats pour le concours privé externe langue régionale basque ISLRF ;

Les notes attribuées allaient de 4.5 à 18.5, la moyenne était de 12.39.

5 copies avaient une note de 17 ou plus et 4 copies recevaient la note éliminatoire de 4 liée à un développement superficiel comportant des observations erronées et surtout à une succession d'erreurs de langue importantes en basque.

↳ Commentaire guidé

Pour la première partie de l'épreuve, le texte sur lequel devaient s'appuyer les candidats pour rédiger le **commentaire guidé** en langue basque, était un extrait de l'œuvre « Miñan » de Amets Arzallus Antia et Ibrahima Balde (Susa, 2019).

Ce roman est la chronique de la vie d'Ibrahima Balde, contée par lui-même et couchée sur le papier en langue basque par Amets Arzallus. Ibrahima Balde, jeune migrant africain qui se retrouve forcé d'entamer sa course vers l'Europe, à la recherche de son petit frère disparu au cours du voyage. Dans l'extrait choisi, le narrateur raconte ses souvenirs d'enfance et plus précisément la relation qu'il entretenait avec son père dans un environnement géographique et culturel dans lequel se construit son identité.

La langue utilisée ne présentait pas de difficulté particulière en syntaxe ni en lexique même si quelques mots comme « zorra » (dette) ou « tonalitate » (la valeur de l'argent) ont posé des problèmes à quelques candidats. Dans une grande majorité des copies, le commentaire guidé a été structuré et comportait une introduction et une conclusion. La langue utilisée par les candidats était correcte dans l'ensemble mais certaines imprécisions lexicales et grammaticales ont été soulevées même dans les copies ayant obtenues une note supérieure à 17/20.

Voici une liste non exhaustive des erreurs les plus remarquables :

Syntaxes et grammaire :

- Déclinaisons (mauvais emploi des cas et absence de l'ergatif) :

Amets Arzallus Antia idatzi du au lieu de Amets Arzallus Antiak idatzi du ;

Ibrahima Konakritik dator, Afrikan au lieu de Ibrahima Konakritik dator, Afrikatik ;

*Testu hau galderak sorrarazten dizkigu au lieu de Testu **honek** galderak sorrarazten dizkigu.*

- Absence d'accord du verbe avec le sujet et les compléments. En basque, il s'agit d'une règle absolue : tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son complément direct et peut s'accorder avec son complément indirect au datif.

*Testuan harremanak azpimarratzen du au lieu de Testuan harremanak azpimarratzen **ditu** ;*

*Badakigu aitamaren izenak au lieu de Aitamen izenak **badakizkigu**.*

- Confusion dans les suffixes verbaux permettant la construction de propositions subordonnées et non-respect de l'ordre syntaxique dans les propositions subordonnées relatives :

*Badakigu nondik etortzen dela au lieu de Badakigu nondik etortzen **den** ;*

*Erraten du dirua garrantzitsua da au lieu de Erraten du dirua garrantzitsua **dela** ;*

*Ulertzen dugulako nora joan nahi du au lieu de Ulertzen dugulako nora joan nahi **duen** ;*

*Aldizkaria semeak irakurtzen duen au lieu de **Semeak irakurtzen duen aldizkaria**.*

Lexique :

Un nombre assez important de mots se sont vus infliger des traductions approximatives et ont donné lieu à des tournures maladroites voire incompréhensibles :

Bidasoa erreka au lieu de *Bidasoa ibaia* ;

Irakurtzeari au lieu de *irakurleari* ;

Plazateratu au lieu de *Argitaratu* ;

Azpiramatzen au lieu de *Azpimarratzen* ;

Tonalitatea au lieu de *Neurria* ;

Galdetzen ahal dugu zergatik Ibrahima joan zela au lieu de *Gure buruari galdetzen ahal diogu zergatik Ibrahima joan zen* ;

Ingurumenaren inportasuna au lieu de *Ingurumenaren garrantzia* ;

Ukertzen dugu Ibrahimek bere oroitzapenak laguntzen dituztela gogoratzeko (phrase incompréhensible).

Orthographe :

Même si la langue basque ne présente pas de difficulté particulière à ce niveau-là, de nombreuses fautes repérées méritent d'être soulignées car elles témoignent d'un manque de pratique écrite et de lecture. En voici quelques-unes :

Gauz au lieu de *Gauza* ;

Idei au lieu de *Idea* ;

Asteko au lieu de *Hasteko* ;

Naiz au lieu de *Nahiz* ;

Ala ere au lieu de *Hala ere* ;

Ondorren au lieu de *Ondoren* ;

Irrakurri au lieu de *Irakurri* ;

Même si cela n'a pas été sanctionné, il est recommandé aux candidats de ne pas mélanger les formes dialectales et la langue unifiée et d'utiliser à l'écrit les formes reconnues par l'académie de la langue basque. Il conviendra ainsi d'écrire :

Baina au lieu de *Bainan*

Horretan au lieu *Hortan*

Oraino au lieu de *Oino*

Pixka bat au lieu *Pixkat*

Gara au lieu de *Gira*

Les deux premières parties de l'épreuve avaient pour objectif principal d'évaluer le niveau de maîtrise de langue des candidats dans la compréhension et l'expression écrite de la langue basque au niveau C1 du CECRL. Une très bonne qualité de langue est donc attendue pour ces candidats qui se préparent à devenir professeurs des écoles en langue basque. Ils seront pour leurs élèves, la principale référence linguistique et à ce titre, ils doivent avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue par les élèves qui leur seront confiés.

La version et questions de grammaire:

De même, la **version** demandée permettait aux candidats de montrer qu'ils possèdent une très bonne maîtrise de la compréhension écrite de la langue basque et qu'ils sont capables de rendre la teneur du texte avec la même précision en français.

Toutefois, certains candidats ont eu des difficultés à traduire les verbes périphrastiques du texte extrait de Gauaren atzekaldean (1982), de Manex Erdozaintzi-Etxart.

En effet, les formes verbales telles que « jautsi ziren » ou « hasi zen » devaient être traduites au passé simple et non à l'imparfait.

Le sens du verbe « jautsi » (descendre) n'a pas toujours été compris et a été traduit sur deux copies par « sauter » (jauzi, en basque) et les tournures « koloreetan beltza » (homme de couleur noire) et « jendeak bereari segitu zuen » (les gens vaquèrent à leurs occupations) ont été traduites de façon erronée dans plusieurs copies : « habillé de noir » ou « les gens le suivirent ».

Dans **les questions de grammaire**, il s'agissait :

- Premièrement, d'expliquer la construction de punpez dans la phrase « Punpez gazte bat sartu zen ». Les candidats devaient préciser que le nom commun « punp » (bond, en dialecte labourdin) est accompagné du suffixe médiatif (instrumental) -z qui permet de désigner la manière : « d'un bond ».
- Deuxièmement, d'expliquer la forme « zihoan » dans la phrase « Begiak hetsirik bere munduaren bila zihoan ». Il était attendu des candidats qu'ils identifient la forme forte ou verbe synthétique « joan » (aller) au passé et à la forme nominative (hura).
- Enfin, d'expliquer que dans la proposition « Jendeak bereari segitu zuen: ixilik egoteari, xuingoma maxtakatzeari... » le verbe est « segitu » (continuer) et que par conséquent, le complément d'objet indirect se rencontre au datif (continuer à).

Les candidats ont rencontré des difficultés à répondre à ces questions. La majorité des candidats ne connaissaient pas la forme synthétique du verbe « joan » au passé.

↳ **Commentaire du document pédagogique :**

La troisième partie de l'épreuve qui consiste à faire **le commentaire d'un document pédagogique**, prenait appui sur une photographie intitulée « Made in Basque » (2013) de Igotz Ziarreta.

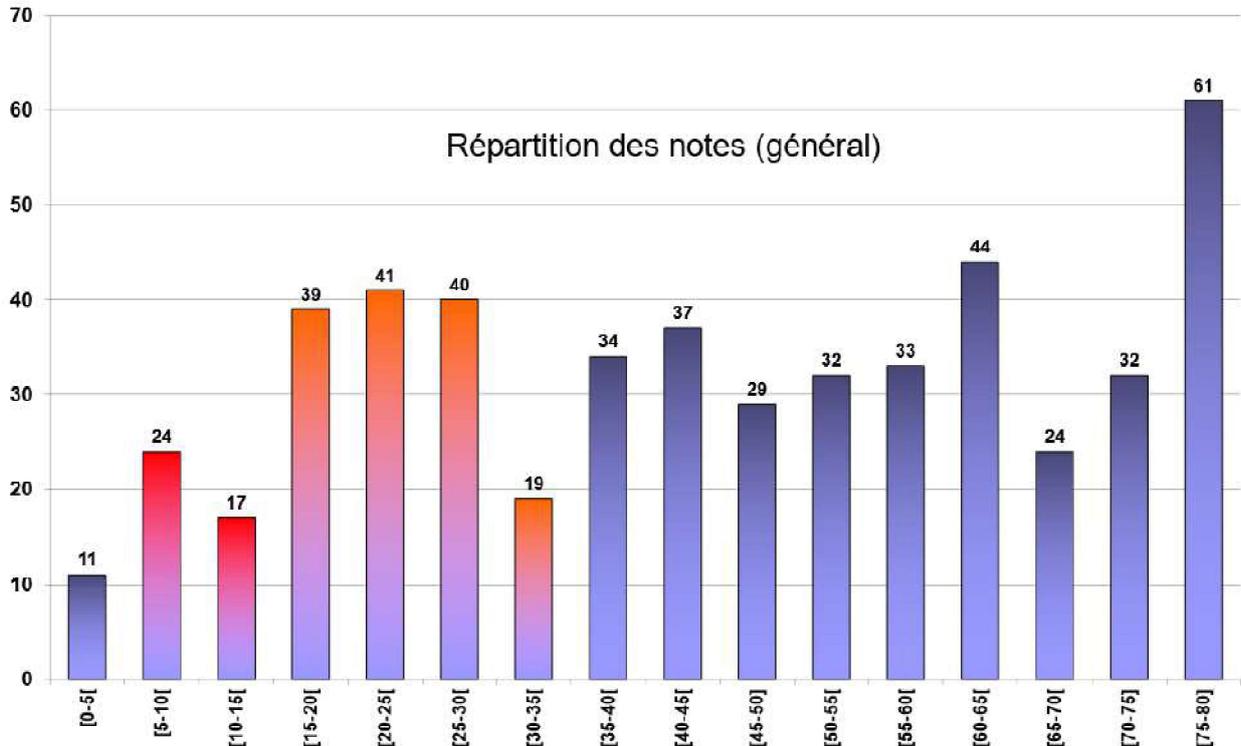
Les candidats devaient identifier le document donné et présenter l'activité de classe bilingue proposée, en repérant et en précisant les objectifs disciplinaires et linguistiques visés.

Les idées proposées se sont révélées intéressantes dans l'ensemble, voire très pertinentes notamment pour deux copies. Toutefois, les objectifs disciplinaires et didactiques n'ont pas toujours été explicités par tous les candidats, peut-être par manque de temps.

Avant la description de la séquence ou de la séance d'apprentissage envisagée, il est attendu du candidat qu'il en définisse clairement les objectifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Cette séquence/séance doit s'insérer dans un programme couvrant une année scolaire et dans une progression : à quel moment de l'année intervient-elle ? Après/avant quelle autre séquence/séance ? Ce mode opératoire amènera le candidat à identifier des savoirs et des savoir-faire à acquérir par les élèves pour ladite séquence/séance. A ce sujet, le candidat doit bien veiller à ce que les objectifs linguistiques définis soient en cohérence avec le CECRL. Nous rappelons que, selon la circulaire du 14.12.2021, le niveau de compétence attendu en fin de cycle 3, en classe bilingue à parité horaire est au moins un niveau A2 dans toutes les activités langagières et B1 dans plusieurs d'entre elles.

Les épreuves d'admission

L'épreuve orale de leçon



La première épreuve orale visait à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques.

L'épreuve reposait sur un dossier remis au candidat invité pendant une durée de deux heures à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques à partir de ce dossier et de son contenu.

↳ Les sujets

Les sujets sont composés de documents officiels (textes des programmes, extrait de guides Eduscol,...) et de documents pédagogiques (extrait de manuels scolaires, photographie d'activités d'élèves, de matériel, d'espaces scolaires, ...) donnés aux candidats permettant de concevoir les deux séances dans le temps imparti.

↳ L'exposé du candidat

La forme des exposés proposée par les candidats s'organise autour d'une présentation structurée des documents, de la séquence et de la séance.

Les candidats ayant effectué des prestations de qualité se positionnent de manière critique par rapport aux documents, réalisent une analyse du corpus distanciée, justifiant leurs choix et les éventuelles adaptations qu'ils en feraient, sont capables d'élargir à d'autres cycles avec une vision cohérente de la notion en termes de parcours de l'élève. Leur exposé prend appui sur des connaissances didactiques et pédagogiques actualisées.

Les prestations de qualité se sont donc structurées principalement à partir d'une adaptation des documents pédagogiques à la séance proposée. Elles reposent sur les éléments suivants :

- L'annonce et le suivi d'un plan
- Une bonne maîtrise du temps (entre 10 et 15 minutes de présentation par leçon) ;
- Une approche structurée de la leçon avec un ou des objectifs de séance bien précisés et des critères d'évaluation identifiés pour mesurer l'atteinte de ceux-ci ;
- Une clôture de présentation de chaque leçon qui invite à ouvrir sur des prolongements ;
- Une analyse de l'objet à enseigner et une analyse didactique de l'objet d'enseignement ;
- Une capacité à identifier les obstacles liés à l'apprentissage du savoir visé et à planifier l'accessibilité aux apprentissages pour tous les élèves ;
- Une présentation des enjeux épistémologiques permettant de comprendre la transposition didactique ;
- Des choix didactiques appropriés.
- Une analyse étoffée des documents ainsi que des justifications quant à leur choix ou leur non utilisation ;
- Une capacité à proposer des liens avec d'autres disciplines ;
- Une mise en valeur des précisions didactiques et pédagogiques ;
- La capacité à anticiper la différenciation pédagogique, et la place de l'évaluation ; de fait, la capacité - déterminante- à planifier les apprentissages en prenant en compte tous les élèves ;
- Un langage adapté tant lexicalement que syntaxiquement, et dont le fond permet de mettre en valeur la réflexivité d'un candidat qui accepte la controverse professionnelle et envisage des alternatives.
- Une mise en valeur des usages du numérique ;

En définitive, le candidat efficace est celui qui démontre des prédispositions à engager une capacité à articuler savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, dans le but de déterminer les équilibres prédictifs à la mise en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. De fait, la dynamique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves est au cœur de cette recherche d'équilibres.

Les prestations insuffisantes sont la conséquence de certains des éléments suivants :

- Une présentation désordonnée ;
- Une mauvaise maîtrise du temps alloué aux exposés, notamment un exposé inférieur à 10 minutes
- Un traitement partiel du sujet ou hors-sujet ;
- Une présentation des documents parfois trop longue. (Il est préférable de privilégier leur référence pendant l'exposé).
- Une simple paraphrase des documents sans montrer en quoi ils permettent de traiter le sujet et sans lecture critique.
- Un niveau de langage (syntaxe et lexique) et une posture inadaptés ; une mauvaise intelligibilité liée, par exemple, à un débit de parole trop rapide faisant obstacle à la compréhension.
- Une méconnaissance des prérequis nécessaires pour les élèves et adaptés au développement de ceux-ci ; une situation de classe inadaptée à l'âge des élèves ;
- Des prérequis non identifiés comme des obstacles potentiels ;
- Des liens insuffisants entre le cadre institutionnel (programmes, socle commun et dispositif d'évaluation) et la séance d'enseignement.
- Un exposé survolant de manière superficielle les différentes phases d'apprentissages, sans réflexion sur le rôle de l'enseignant.
- Des indications imprécises sur la tâche attendue des élèves, les supports et outils fournis.

- Une non prise en compte de l'hétérogénéité des élèves : la prise en compte de la situation des élèves les plus fragiles nécessite des propositions concrètes et opérationnelles (précision des consignes / adaptations / place et rôle de l'enseignant...)
- L'absence ou le manque de maîtrise des enseignements en français et/ou mathématiques et de leur didactique.

Le jury s'est montré préoccupé par certaines prestations qui dénotent un manque criant de connaissances didactiques et pédagogiques témoignant manifestement de représentations datées, voire erronées, de l'enseignement dans le premier degré.

↳ **L'entretien avec la commission**

L'entretien devait permettre à la commission d'évaluer la maîtrise par le candidat de la capacité à mettre en œuvre un enseignement en français et en mathématiques et à en maîtriser leur didactique. Ce temps court de 15 minutes minimum par leçon (en fonction de la durée de l'exposé du candidat) permettait également d'élargir le champ de la réflexion. Les candidats s'y sont inégalement préparés.

Le jury attire l'attention des candidats sur le niveau de langue exigé. Des erreurs de conjugaison ou de syntaxe peuvent nuire à la prestation globale. Les meilleurs candidats ont manifesté une réelle aisance à l'oral dans l'entretien avec le jury. Pour autant, aisance ne signifie pas relâchement ; il est attendu des candidats une posture adéquate dans le cadre d'un concours.

Un entretien réussi a été un entretien où le candidat s'est montré capable d'approfondir, d'analyser voire de reconstruire ses séances à partir des questions du jury. Les connaissances didactiques, en lien avec la conception des séances et des documents d'accompagnement des programmes, ont été valorisées.

L'entretien se révèle insuffisant dans les cas suivants :

- L'approche d'un domaine d'enseignement où les connaissances scientifiques sont fragiles et les références didactiques peu actualisées. Une connaissance insuffisante des savoirs savants ;
- Des connaissances insuffisantes des élèves et des processus d'apprentissage ;
- Une méconnaissance de la définition des termes pédagogiques et/ou didactiques utilisés par le candidat lors de l'exposé.
- Un langage employé par les candidats imprécis ou trop familier (« en vrac », « ouais », « rester focus », « eh beh », ...)
- Une posture trop figée et des difficultés à faire évoluer ses conceptions pédagogiques ;
- Une représentation erronée du rôle de l'enseignant dans la classe, notamment pour conduire le groupe dans ses différentes composantes ;
- Des erreurs ou des contresens dans l'exposé et qui ne sont pas rectifiés par le candidat malgré l'incitation des membres du jury ;
- L'absence de prise en compte des orientations des programmes en vigueur et des missions assignées à l'école ;
- Des enjeux épistémologiques qui apparaissent peu maîtrisés eu égard à la transposition didactique ;
- Un manque d'élargissement de mise en œuvre (autre cycle, autre dispositif...)
- La place et les fonctions de l'évaluation à peine évoquées ;
- L'intérêt pour les élèves d'une utilisation des outils numériques à peine abordé ;
- Un manque de culture générale et de capacités à lier le sujet traité aux évolutions du monde actuel ;
- Une prise en compte de l'hétérogénéité s'appuyant sur une différenciation pédagogique limitée et manquant de cohérence au fil de la séance développée.

Un entretien réussi repose sur certains constats :

- Un langage adapté tant lexicalement que syntaxiquement, et dont le fond permet de mettre en valeur la réflexivité d'un candidat qui accepte la controverse professionnelle et envisage des alternatives à partir du questionnement du jury.
- Une maîtrise des textes officiels et des savoirs savants actualisés sous-jacents, de fait une maîtrise didactique attendue ;
- Une capacité à envisager la progressivité du sujet sur l'ensemble des cycles ;
- Une posture professionnelle en devenir ;
- Une attitude ouverte au débat : écoute et prise en compte des pistes ouvertes par la commission ;
- Une argumentation étayée par des apports didactiques et pédagogiques ;
- Des capacités d'analyse.
- Une capacité à prendre appui sur une expérience pratique (le cas échéant) au prisme d'une indispensable analyse distanciée et critique.

La capacité à se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture est essentielle. L'engagement dans l'écoute et le dialogue avec les membres du jury l'est également.

Le candidat doit se projeter dans des choix didactiques et pédagogiques d'enseignant en prenant en compte les capacités des élèves et leurs pratiques. Les candidats capables d'adopter une posture critique en se dégageant de leur exposé sont ici valorisés.

En définitive, le candidat efficace dans son entretien est celui qui reconstruit, avec les membres de la commission, les équilibres entre savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, pour mettre en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. Cette attitude donne à voir les prédispositions du candidat à s'inscrire dans une analyse réflexive professionnelle indispensable au métier, et une capacité à travailler en équipe. De fait, le candidat efficace est celui qui appréhende le savoir à construire en restructurant la leçon autour de la problématique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves en sachant retenir les apports pertinents.

L'épreuve orale d'entretien

La session de recrutement 2023 place les candidats dans le cadre de l'arrêté du 25 janvier 2021. De manière générale, il est relevé leur implication sérieuse par une préparation lisible qui manifeste d'une entrée dans le métier réfléchi avec une meilleure perception de sa richesse et de ses obligations. Peu de candidats se présentent avec désinvolture ou sans aucune préparation.

La tenue vestimentaire est généralement soignée, sans excès. La posture adoptée est souvent empreinte de dynamisme, d'attention, d'écoute. Les candidats cherchent à rendre lisible leur choix professionnel par un comportement réfléchi et un premier sens des responsabilités.

Des conseils de portée générale sont précisés dans la perspective de réussir un concours exigeant répondant aux évolutions de l'école et de ses enjeux.

Devenir Professeur des Écoles et se présenter aux épreuves du CRPE :

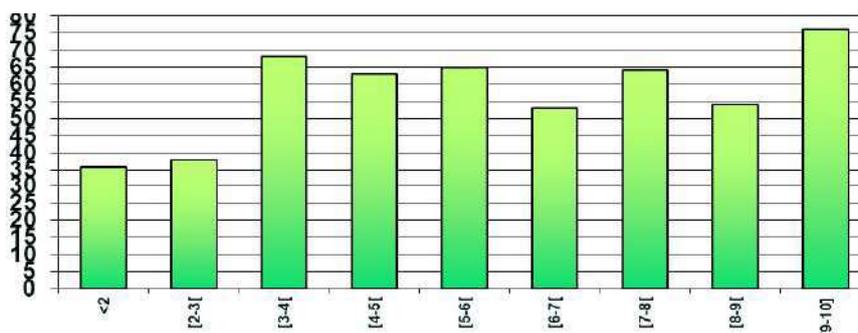
- c'est avoir compris que le métier, encadré par un référentiel de compétences est fondé sur l'éthique de la formation ce qui nécessite d'articuler des connaissances du développement de l'enfant et celles relatives au système éducatif, de définir des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;
- c'est accepter les conséquences de la polyvalence du métier d'enseignant dans le premier degré et développer des capacités, tout au long de sa carrière professionnelle, à mettre en lien des savoirs disciplinaires actualisés et les enjeux des politiques publiques éducatives ;
- c'est s'inscrire dans le service public d'éducation, en accompagner les valeurs et le cadre juridique ;

- c'est avoir conscience de la pluralité des acteurs de la communauté éducative, c'est percevoir la richesse des interactions et l'exigence d'une posture physique et langagière exemplaire passant par une communication maîtrisée (attention constante au registre de langue employé quel que soit l'interlocuteur) ;

Les éléments suivants ont vocation à éclairer les candidats qui ont échoué lors de la session 2023 : les points de réussite appréciés positivement par les commissions, les erreurs les plus fréquemment commises et les conseils que nous proposons.

↳ L'épreuve d'éducation physique et sportive

○ Répartition des notes



Les candidats ont eu à traiter des sujets reposant sur des APSA préalablement identifiées et portant sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. Des situations d'apprentissage et des contextes d'enseignement sont présentés dans les trois cycles de l'école primaire. Les candidats ont tout intérêt à ne négliger aucun cycle, notamment celui du cycle 1. Les candidats obtenant les résultats les plus élevés dans l'épreuve d'oral EPS sont capables de penser les enseignements du cycle 1 au cycle 3, dans une logique de continuité et de progressivité pouvant s'étendre à l'année de 6^e.

○ Les prestations particulièrement appréciées réunissent les aspects suivants :

Sur les contenus de l'exposé et de l'entretien :

- Une bonne connaissance des enjeux didactiques de l'APSA sur laquelle le sujet porte ;
- Une bonne compréhension du sujet et du ou des problèmes qu'il soulève sur les plans pédagogiques, didactiques et organisationnels (problématique explicitée, hypothèses, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers) ;
- Des propositions de situations d'apprentissage réalistes, structurées, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique de tous les élèves (gestion de l'hétérogénéité) ;
- Une mise en relation pertinente des savoirs à acquérir avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Des observables et une évaluation anticipée

Sur la présentation et les prises de parole par le candidat :

- Une bonne méthodologie dans la conception et la présentation de la partie « exposé » ;
- Une expression claire, authentique et soignée sans langage ampoulé ni verbiage inutilement complexe ; une voix audible et dynamique ;

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisent par :

Sur les contenus de l'exposé et de l'entretien :

- Une prise en compte inexistante ou insuffisante des problèmes spécifiques posés par le sujet ;
- Un plaquage de connaissances (sur les aspects réglementaires ou les fondamentaux de l'APSA) sans réel effort de construction de situations d'apprentissage ;
- Des difficultés à concevoir des mises en œuvre d'actions tenant compte du développement et des besoins de l'enfant ; présentation imprécise sur ce que font tous les élèves)
- Une présentation trop descriptive d'une séance d'apprentissage répondant à la problématique posée mais déconnectée d'une séquence et sans positionnement dans une progression d'apprentissage du cycle 1 au cycle 3 ;
- Des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, qui ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- Ouverture insuffisante ou à peine énoncée sur les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- Des critères d'évaluation absents ou inadéquats à l'objectif d'apprentissage.

Sur la présentation et les prises de parole par le candidat :

- Un exposé reflétant une certaine forme de formatage : récitation d'une situation d'apprentissage préalablement travaillée mais qui, si elle respecte le cycle et l'APSA indiqués sur le sujet, n'en prend pas en compte les spécificités ;

Les conseils donnés s'articulent autour des cinq points suivants :

- Bien repérer la situation d'apprentissage, caractériser son but, le dispositif, les consignes, les variables didactiques, les critères de réussite et réalisation, les possibilités de différenciation et le rôle de l'enseignant ;
- Rappeler les enjeux d'apprentissage des problématiques soulevées par le sujet au regard du cycle d'apprentissage. Préciser la progressivité de cet apprentissage au cours du cycle et tout au long du cursus primaire ;
- Soutenir ses choix d'action par un schéma, une grille d'observation
- Concevoir l'évaluation comme un repère organisateur des apprentissages dans la construction de la séquence.
- Occuper pleinement le temps de parole dédiés aux parties exposés.

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, ce qui implique une double culture :

- Culture didactique des disciplines enseignées comme fondement de la conception des situations d'apprentissage ;
- Culture pédagogique permettant une réelle prise en compte des élèves, de leurs besoins, de leur diversité cognitive, motrice, relationnelle. Les situations soumises aux candidats les invitent à savoir :
 - se distancer des démarches modélisantes ou prototypiques ;
 - proposer des situations qui s'intègrent dans une progression des apprentissages ;
 - prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe.

En EPS tout particulièrement, il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent sur le caractère de faisabilité des situations proposées au regard : des capacités motrices et cognitives des élèves ; de l'environnement ; des principes élémentaires de sécurité, tant sur un plan affectif que physique. Si la dimension motrice et physique est première, l'oral est une compétence qui se construit et s'enseigne dans tous les champs disciplinaires dont l'EPS. Pour l'implication des élèves dans leur activité (compréhension des enjeux,

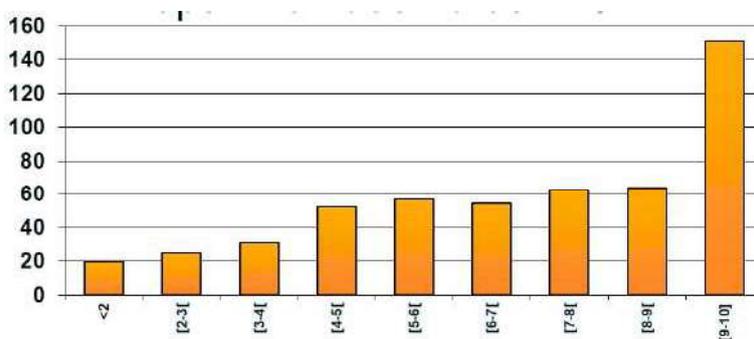
connaissance des conditions de réussite, etc.), les candidats sont invités à comprendre et distinguer l'oral travaillé de l'oral enseigné.

↳ Motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles

Comme les années précédentes et malgré les modifications de l'épreuve, il convient de souligner une très grande hétérogénéité des candidats et un niveau inégal de préparation.

Certains candidats ont utilisé un registre de langue peu adapté au contexte sélectif d'un concours de recrutement et aux exigences du métier d'enseignant. Il est donc vivement recommandé de ne pas obérer la qualité de la prestation par des postures qui interrogent légitimement les examinateurs quant à la fonction sollicitée. Il en va du respect de soi et envers les autres, en la circonstance les membres du jury et envers l'institution qu'ils représentent.

○ Répartition des notes



Cette épreuve est décrite dans l'arrêté du 25 janvier 2021. Comme pour la session 2022, la moyenne générale des candidats est élevée avec une proportion très importante d'excellents candidats. La partie « Entretien de motivation » est mieux réussie que la partie « Mise en situation professionnelle ».

○ Premier temps d'échange de 15 minutes :

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Une présentation pertinente des éléments du parcours qui enrichissent l'argumentation sur les aspirations à devenir Professeur des Ecoles ;
- Des propos organisés et construits ;
- Une clarté de l'expression, une voix audible et dynamique ;
- Une bonne utilisation du temps imparti à l'exposé ;
- Un échange authentique.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une absence d'expression des motivations ou formulées de manière très générale ;
- Une liste de motivations sans structuration du propos ;
- Un manque de lien entre les éléments du parcours du candidat et la motivation à devenir professeur des écoles ;
- Une description très linéaire du parcours sans prise de recul du point de vue de la construction des compétences ;

- Une confusion entre animation et enseignement et/ou la prévalence donnée à la transmission de savoirs sans prise en compte du processus d'apprentissage
- Des discours convenus insuffisamment portés : manque de dynamisme et de force de conviction ;

Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Établir des liens entre les compétences professionnelles déjà acquises et celles du professeur des écoles à construire, au regard du référentiel de compétences du PE ;
- Mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles restant à construire ;
- Identifier précisément dans le parcours du candidat, les éléments qui ont orienté son choix professionnel ;
- Réaliser une prestation de manière authentique ;
- Mettre en évidence ses capacités à se projeter dans un nouvel environnement professionnel.

- **Second temps de mises en situation professionnelle de 20 minutes :**

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Problématisation claire des enjeux du sujet ;
- Réalisme des propositions d'actions présentées, en lien avec leurs connaissances du système éducatif ;
- Réactivité du candidat par rapport aux situations proposées ;
- Connaissance satisfaisante des outils et procédures liés aux principes et valeurs de la République ou au cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une connaissance non maîtrisée du système éducatif et de ses enjeux ;
- Un traitement trop superficiel des mises en situation proposées ;
- Une généralisation d'emblée de la mise en situation qui entraîne une réponse stéréotypée, modélisée en lieu et place d'une analyse précise et circonstanciée ;
- Une absence de positionnement au sein d'un collectif institutionnel : directeur d'école, psychologue scolaire, IEN, équipe de circonscription ...;
- Une mauvaise maîtrise du concept de laïcité dans le cadre scolaire ;
- Un déficit de culture générale qui ne permet pas aux candidats de mettre en perspective les enjeux des mises en situation proposées. Les commissions mettent en doute la capacité des candidats à enseigner l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école primaire.

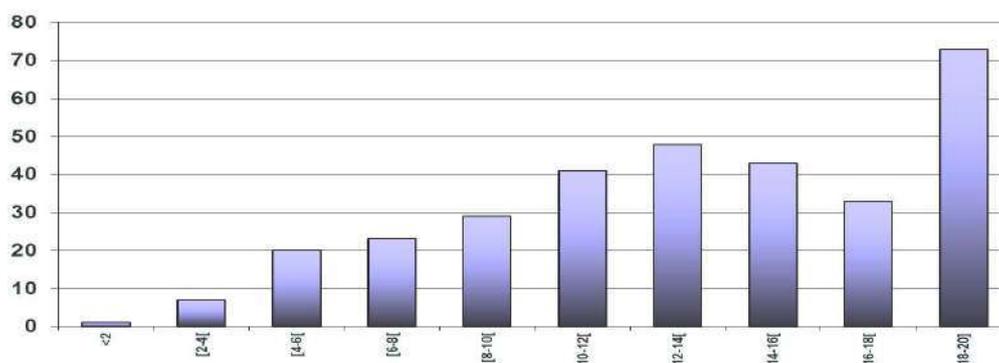
Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Renforcer la connaissance du fonctionnement des écoles par au moins un stage d'observation et/ou des entretiens avec différents membres de la communauté éducative ;
- Noter des mots clés lors de l'énonciation de la situation ;
- Reformuler explicitement le sujet en mettant en exergue la problématique ;
- Veiller à prendre en compte l'ensemble des éléments de la situation présentée ;
- S'appuyer sur ses connaissances des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation et des valeurs et principes de la République pour répondre précisément ;
- Avoir une bonne connaissance du rôle et des statuts des professionnels de proximité : AESH, ATSEM, directeur, Inspecteur de l'éducation nationale... ;
- Construire sa réponse. Penser à exposer la gestion de la situation dans le temps :
 - a) à l'instant T, au moment où elle se présente ;
 - b) en différé lorsque l'urgence s'est atténuée ;
 - c) et si le sujet le permet, un traitement en prévention de la situation ;
- Prendre en compte les élèves.

L'épreuve facultative de langue vivante étrangère

243 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais, 72 à l'épreuve d'espagnol, 3 à l'épreuve d'allemand et 4 à l'épreuve d'italien. En anglais, comme en espagnol environ deux-tiers des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne.

↳ Répartition des notes



Nous rappelons que le niveau exigé est le niveau B2 en référence au CECRL, évalué dans le cadre de cette épreuve, dans les champs de la production orale et de la compréhension orale.

Les prestations des candidats ont été extrêmement hétérogènes. Nombre de candidats ont démontré un excellent niveau de langue. Souvent issus d'un parcours universitaire en LVE, mais surtout ayant une expérience professionnelle dans un pays étranger ils ont pu, lorsqu'ils avaient démontré qu'ils avaient, en outre, bien perçu les enjeux éducatifs de l'enseignement des LVE à l'école primaire, obtenir la note maximale. D'autres candidats s'exprimant avec un vocabulaire moins élaboré et une aisance moindre ont pu, toutefois, obtenir des notes tout à fait correctes qui ont pu s'avérer décisives au moment de l'admission.

Les candidats qui ont obtenu des notes voisines de 8 ou 9 doivent percevoir cela comme un encouragement, en cas de nouvelle candidature, à se présenter à nouveau à cette épreuve, en ayant consolidé leurs compétences.

A contrario, les notes entre 0 et 7 témoignent d'une réelle insuffisance de maîtrise de la langue étrangère (caractérisée par des erreurs de syntaxe et de vocabulaire manifestes, l'emploi de mots français ou de barbarismes lors des temps d'exposé ou d'échanges en LVE et la non-compréhension des questions posées).

↳ Les conseils donnés portent sur les points suivants :

- Bien percevoir les exigences du niveau B2 en référence au CECRL, être lucide quant à son propre niveau et se préparer en conséquence
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif
- Bien faire émerger les points forts de son parcours (première partie de l'épreuve)
- Approfondir les questions liées à :
 - o L'interaction langue/culture
 - o La place des interactions langagières en classe de langue vivante
 - o La place du numérique
 - o Les LVE à l'école maternelle
 - o L'approche actionnelle

Le guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* tout comme la note de service 2019-086 du 28/05/2019 (BOEN n°22 du 29/05/2019) constitueront des références très utiles dans le cadre de la préparation de cette épreuve.

Epreuve orale de langue régionale occitan-langue d'oc

↳ Contenu des sujets et modalités de l'épreuve

Le sujet de l'épreuve orale de langue régionale occitan-langue d'oc du CRPE spécial d'occitan-langue d'oc était composé de quatre documents :

- Une piste audiovisuelle extrait d'une vidéo « mini-Lop » ;
- Une page du cahier « grandors e mesuras – espaci e geometria Cap a las mats Cicle 2 CP - Edicion CAP'OC -2020 » dans les trois variantes d'occitan de l'académie de Bordeaux ;
- Une page du cahier « grandors e mesuras – espaci e geometria Cap a las mats Cicle 3 CM1 - Edicion CAP'OC -2019 » dans les trois variantes d'occitan de l'académie de Bordeaux ;
- Une photographie d'un panneau informatif de la gare St Jean de Bordeaux

Les consignes indiquaient que l'épreuve comportait trois parties :

- L'analyse et la présentation en occitan des éléments du dossier (15 minutes) ;
- La présentation de l'utilisation de ces documents en français (10 minutes) ;
- L'entretien avec le jury (15 minutes).

Les candidats bénéficiaient d'une heure de préparation.

Le thème du sujet proposé évoquait la mesure du temps, l'expression de l'heure. C'est un sujet « classique » qui ne pouvait aucunement surprendre le candidat. Au-delà de l'intérêt mathématique de ces documents, un intérêt bien entendu linguistique (l'heure en occitan) mais aussi culturel (la journée de l'élève et donc le rapport au temps en occitan, les repas, les mois, les saisons, les années...) devaient être évoqués pour montrer une cohérence de la discipline dans un apprentissage « tressé » du français et de l'occitan. Enfin, la proposition aux candidates des trois variantes de l'occitan présent dans l'académie de Bordeaux pouvait induire, pour le cycle trois, un fructueux comparatisme à l'intérieur de la langue.

↳ La répartition des notes

Le jury a évalué neuf candidates. Les notes vont de 12 à 19, elles se répartissent de la manière suivante :

Notes	12	13	15	16	17	19
Nombre de candidats	1	1	2	2	2	1

Même si l'on soulignera la bonne tenue générale de la prestation des candidates et parfois leur excellence, cet échantillon est bien entendu trop faible pour que l'on puisse s'avancer à tirer des leçons statistiques. En revanche, on prendra le temps de souligner l'hétérogénéité du parcours de formation et de la situation des candidates, certaines ayant commencé l'étude de la langue dans le second degré, d'autres dans l'enseignement supérieur, certaines entendant la langue occitane chez elles, d'autres autour d'elles, d'autres pas du tout, certaines étant contractuelles, d'autres alternantes, une étant locutrice de la variante languedocienne, deux autres de la variante limousine, le reste, la majorité, de la variante gasconne. Plusieurs de ces candidates avaient bénéficié de la bourse « enshar » de l'office public de la langue occitane et suivi les conseils qui leur avaient été prodigués à cette occasion.

↳ Description des prestations des candidats :

-L'analyse et la présentation des éléments du dossier

Les candidats ont fourni un travail le plus souvent rigoureux, en langue occitane, sur les documents textuels issus des manuels. Ils en ont décrit l'intérêt à partir d'une analyse en perspective. Ce travail montre une solide

préparation en amont. On pourra en revanche déplorer une description et une analyse trop rapide du petit extrait vidéo de « Minilop » qui aurait pu permettre en mettre en place de manière certes modeste mais bien réelle ce début d'intelligence comparatiste chez les élèves. De la même manière, le travail sur le tableau d'affichage de la gare de Bordeaux n'a pas (ou peu) évoqué le système de codage différent de l'expression de l'heure.

-Présentation des documents en séquence ou en séance :

La présentation des documents se fait en français. Elle permet aux candidats de déployer leur savoir-faire didactique. Rappelons que les candidates avaient ici le choix entre présenter une séquence (et dans ce cas-là sa composition en combien de séances) ou une séance, le niveau retenu, le moment de l'année... Dans leur présentation, les candidates ont montré une bonne maîtrise des concepts et du lexique spécifiques à la didactique. Souvent minutieuses, toujours intéressantes, ces présentations montraient une bonne préparation en amont et une maturation des savoirs proposés. On déplorera toutefois l'absence, le plus souvent, d'une réflexion sur la nécessité d'une évaluation du dispositif proposé de même que celle d'une remédiation cohérente et suivie.

-L'entretien

Cette phase d'entretien est souvent redoutée par les candidats. C'est dommage car c'est un moment d'échange entre professionnels et professionnels en devenir qui peuvent réfléchir en commun sur l'importance de la langue occitane dans l'aide aux acquisitions des élèves. Les candidates avaient toutes correctement préparé la question de leur motivation en l'appuyant sur leur expérience personnelle.

Le jury a pris le temps de revenir sur la plupart des exposés en demandant aux candidates de préciser certains points. La question de l'évaluation et de la remédiation, de la différenciation, les stratégies d'aides entre pair, de tutorat... Tout cela a fourni l'occasion pour les candidates de réfléchir de manière fructueuse à la construction d'une séance de mathématiques en occitan, c'est-à-dire organisée autour d'un tressage des langues, d'un renforcement mutuel des langages et d'une transmission culturelle.

-La question de la langue

Avec la réflexion didactique et l'expérience pédagogique, la maîtrise linguistique est un des piliers de la réussite de cette épreuve comme elle est celle du métier de professeur des écoles en langue régionale et, spécifiquement, en occitan. Le plus grand soin doit être accordé à cette préparation tout au long de l'année scolaire, mais aussi en amont lors du master et des études universitaires. La langue occitane est une des langues romanes les plus centrales et sa variation interne doit permettre aux élèves de comprendre les clefs de passages aux autres langues qui viennent du latin. Le candidat doit donc apprendre à parler occitan, à parler occitan correctement, à parler occitan correctement dans une perspective didactique et pédagogique. La finesse de la conjugaison occitane, notamment, avec ses spécificités qui la différencient du français du XXI^e siècle mais la rapprochent de celle du castillan, le lexique précis, les démonstratifs... Doivent être connus, au-delà de la nécessité pour le professeur d'occitan de bien connaître son outil de travail. Répétons-le de manière inlassable : nous enseignons en occitan pour que cette langue et cette culture soient utiles à nos élèves ... et nous enseignons en occitan, pas en telle ou telle variante particularisée à loisir...

-L'évidence du travail

Au cours de la préparation, le candidat veillera donc à lire, à écrire et à parler chaque jour dans la langue occitane sans se cantonner à une variante pour les activités langagières de compréhension. C'est par le quotidien de l'exercice que l'on arrive à maîtriser des obstacles qui peuvent apparaître comme si importants. Il assoira également ces richesses linguistiques sur des connaissances culturelles, enfin, il adossera sa compétence didactique à son savoir-faire pédagogique.

Le jury félicite les candidates de cette session 2023 du concours spécial de recrutement de professeurs des écoles occitan-langue d'oc. Il en profite également pour remercier les formateurs de ces candidates.

L'épreuve orale de langue régionale basque

↳ Modalité :

Durée de préparation : 1 heure

Durée totale de l'épreuve : 40 minutes (exposé : 25 minutes, entretien : 15 minutes). Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :

- l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

↳ Données :

Pour cette session 2023, 16 candidats se sont présentés à l'oral :

5 candidats pour le concours public externe spécial langue régionale basque ;

4 candidats pour le concours privé externe langue régionale basque ISFEC ;

7 candidats pour le concours privé externe langue régionale basque ISLRF ;

Il était demandé aux candidats lors de l'épreuve orale de faire preuve de cohérence entre présentation orale et contenu du dossier, de maîtriser les aspects pédagogiques et didactiques, de proposer des activités pédagogiques adaptées au niveau choisi et d'entrer dans l'échange et de réagir de façon constructive aux remarques et questions du jury. Une attention particulière était donnée à la maîtrise de la langue, en basque comme en français.

Les notes attribuées allaient de 20 à 10, la moyenne était de 16.28.

9 candidats avaient obtenu une note égale ou supérieure à 17 et 3 candidats une note égale ou inférieure à 13.

Le jury avait souligné la pertinence de l'analyse et de la présentation des documents et une très bonne maîtrise des deux langues basque/français pour la plupart des candidats.

↳ L'exposé :

Le dossier 1 comportait :

- Un article de Gorka Peñagarikano Goikoetxea intitulé « Euskal Herriko historia, a zer abentura ! » (*L'Histoire du Pays Basque, quelle aventure !*), Argia.
- Un extrait de l'album de jeunesse « Lur eta Amets, Euskal Herriko historia » (*Lur et Amets, histoire du Pays Basque*), Elkar (2015).
- Un document audio : extrait de conversation avec Miren Berasategi au sujet du projet de film « Lur eta Amets ».

Le dossier 2 comportait :

- Un court texte de Joseba Sarrionandia, intitulé « Bakardadea » (*la solitude*), *Han izanik hona naiz*, Elkar (1992).
- Un document audio : lecture du conte « Izeba Marisunen lilia » (*la fleur de tante Mariasun*) de Joseba Sarrionandia
- Un poème de Juan Kruz Igerabide « Bakardadea » (*La solitude*, 1995) illustré par l'oeuvre de Aurelio Arteta, 1920, intitulé « Neskatoa leihoan » (*la jeune fille à la fenêtre*), Musée des Beaux-Arts de Bilbao.

Les deux dossiers ne présentaient pas de difficulté particulière et ont permis aux candidats de développer de façon très argumentée et pertinente les liens entre les documents. Les documents ont été décrits et contextualisés par tous, une ou plusieurs thématiques ont pu être dégagées. La majorité des candidats a également su identifier de réelles références culturelles et intérêts éducatifs.

La plupart des candidats a aussi fait preuve de maîtrise des aspects pédagogiques et didactiques : le cycle, le domaine et les compétences choisis ont été explicités et justifiés. Les programmes d'enseignement ont été pris en compte.

Les séquences/séances proposées ont présenté une certaine cohérence et intérêt mais les candidats ont souvent, certainement par manque de pratique, manqué de réalisme et de projection. Les séances proposées ont parfois manqué de faisabilité.

Il est recommandé au candidat de veiller à ne pas bâtir une séquence/séance d'apprentissage trop théorique, qui ferait appel à de nombreux recours didactiques sans réellement établir de liens précis avec les documents constituant le dossier ou sans en préciser les modalités de mise en place. De même, la séquence doit être réaliste (et réalisable) au regard du contexte éducatif et du volume horaire engagé : il serait intéressant que le candidat ne perde pas de vue les différentes réalités linguistiques du Pays Basque qui conditionneront totalement son enseignement en général, et la séquence/séance en particulier. Le volume horaire dédié à chaque séquence est une contrainte avec laquelle les futurs enseignants doivent apprendre à travailler : les documents du dossier ne doivent pas forcément être retenus dans leur entier. Le candidat peut parfaitement choisir de ne travailler qu'un seul passage/paragraphe des textes proposés.

Avant la description de la séquence/séance d'apprentissage envisagée, il est attendu du candidat qu'il en définisse clairement les objectifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Cette séquence/séance ne doit pas être conçue comme un objet totalement autonome. Elle doit s'insérer dans un programme couvrant une année scolaire et dans une progression : à quel moment de l'année intervient-elle ? Après/avant quelle autre séquence/séance ? Ce mode opératoire amènera le candidat à poser une autre question absolument fondamentale lors de toute conception de séquence/séance d'apprentissage : celle de l'identification des savoirs (pré-requis) et des savoir-faire à acquérir par les élèves. A ce sujet, le candidat doit bien veiller à ce que les objectifs linguistiques définis soient en cohérence avec le CECRL.

Il est recommandé également de détailler les phases de la séquence/séance, de prendre en compte la diversité des élèves et concernant l'évaluation, le candidat doit démontrer sa capacité à évaluer les progrès et les acquisitions des élèves en ciblant les compétences à évaluer. Différents types d'évaluation doivent être mis en place, (évaluations diagnostique, formative, sommative, auto-évaluation ou entre pairs), et, le cas échéant, des activités de remédiation doivent être envisagées.

↳ L'entretien

Lors de cette deuxième partie, il est attendu que le candidat soit capable d'entrer dans l'échange et de réagir de façon constructive aux remarques, propositions, interrogations du jury. La compréhension des questions et la qualité de l'expression sont évaluées. Une expression claire, structurée et la maîtrise d'un vocabulaire spécifique sont attendues. Le candidat doit être capable de réfléchir et d'échanger en termes d'enjeux : scientifiques, didactiques, culturels, sociaux.

La plupart des candidats ont répondu à ces attentes et ont pu démontrer leur capacité à échanger de façon pertinente et à s'exprimer de façon claire et structurée. A la marge, deux candidats ont néanmoins manqué de précision grammaticale dans les échanges en langue régionale : erreurs de déclinaison et de syntaxe.